



ACTES DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA SOCIÉTÉ SALESIENNE

SOMMAIRE

I. Lettre du Recteur Majeur

L'accueil réservé à la lettre sur la pauvreté — Encore un mot sur la solidarité — Oeuvres proposées à la « solidarité fraternelle » — Les volontaires de l'Amérique Latine à l'oeuvre — Il ne suffit pas de discuter; il vaut mieux agir concrètement — Collaborer pour améliorer — Appel renouvelé pour l'Amérique Latine — Le Chapitre général spécial des Soeurs Salésiennes — Le Centenaire de la Congrégation — La signification de l'approbation pontificale — Nous avons choisi de vivre « *in unum* » — Rappel à l'unité — Unité dans le pluralisme — Unité dans la fidélité au Pape — Un autre danger: la « sécularisation » — Le mirage du messianisme social — Souhait final.

II. Dispositions et normes

Instruction sur la rénovation de la formation de la vie religieuse — Recherches auprès des Archives centrales — Précision concernant le formulaire des statistiques des Provinces.

III. Communications

Concession pour les ordinations des sous-diacres et des diacres.

IV. Activités du Conseil supérieur et réalisations d'intérêt général

Préparation du Chapitre général spécial — Conclusion de l'année centenaire de la Basilique Notre-Dame-Auxiliatrice — Activités du Conseil supérieur — Réalisations diverses.

V. Documents

Instruction sur la rénovation de la formation à la vie religieuse — Nouvelles normes pour le Chapitre provincial — Renouvellement de la faculté accordée au Recteur Majeur pour l'anticipation de l'ordination des sous-diacres et des diacres.

VI. Magistère pontifical

Regard panoramique sur l'Eglise — L'idéal de la perfection religieuse à l'heure présente — Trois allocutions du Saint-Père sur les problèmes de la jeunesse — L'Eglise dans l'élan du Concile.

VII. Salésiens défunts (1. liste de 1969)

I. LETTRE DU RECTEUR MAJEUR

Turin, en la fête de saint Jean Bosco, 1969

Mes chers Fils et Confrères,

Il m'est particulièrement agréable de reprendre ma conversation avec vous en ce jour consacré à notre Père. Au moment où je vous parle, une foule pieuse et recueillie, composée de Salésiens et de Salésiennes, de fidèles, parmi lesquels beaucoup de jeunes, défile sans interruption dans la Maison-mère, dans la Basilique, pour rendre hommage et adresser une prière au Saint de la jeunesse.

Je pense avec émotion qu'à la même heure, dans les continents, des milliers de cœurs font monter leur prière vers Don Bosco, vers celui qu'ils considèrent comme un Père et comme un Maître.

Je voudrais cependant ajouter que l'hommage le plus vrai et le plus valide que notre Père attend de nous, est que nous soyons fiers d'être ses fils en cette période d'agitation et de confusion, que nous ne nous contentions pas d'un attachement sentimental et vaporeux, mais que nous lui soyons vraiment fidèles. Sans cela nous courrons le risque de faire du verbalisme creux ou du sentiment, qui n'ont rien à voir avec un amour authentique qui — il convient de le rappeler — se traduit par des faits.

Il y a quelque temps, Paul VI rappelait à un groupe de Salésiens nouvellement ordonnés: « Vous pouvez avoir dans l'Eglise une influence considérable, si vraiment *vous serez ce que vous êtes* »; en d'autres termes, si nous restons fidèles à Don Bosco.

J'en viens maintenant à dire un grand merci aux nombreux confrères qui, à l'occasion de Noël, ont voulu m'envoyer leurs vœux. Je les remercie ici, parce que je crains que nombreux sont ceux auxquels je n'ai pas pu faire parvenir personnellement mes remerciements. Je tiens cependant à les assurer que j'ai eu pour eux une pensée de gratitude

au cours du *memento* de la Messe et que j'ai fait miens les voeux et les intentions de chacun.

J'ai également été heureux de recevoir, en plus des voeux, des nouvelles — souvent réconfortantes — sur la vie et les activités de bon nombre de nos oeuvres. Ce qui m'a particulièrement réconforté c'est d'avoir pu constater que partout on a compris l'importance du Chapitre général spécial, que déjà on travaille sérieusement et avec entrain à la préparation du Chapitre provincial. J'ai dit sérieusement. En effet, des études et des recherches sont faites afin de donner à la Congrégation, sans démagogie ni extrémismes mais avec réalisme, l'apport de notre expérience personnelle et surtout le signe concret de notre souci pour une rénovation vraie et féconde.

L'accueil réservé à la lettre sur la pauvreté

Il y a d'autres nouvelles réconfortantes qui sont venues accompagner les voeux de Noël: toutes celles qui nous ont fait part de l'accueil qui fut réservé à la lettre « *Notre pauvreté, aujourd'hui* ».

Je ne vous cacherai pas j'ai été touché de constater qu'il y avait un tel assentiment et, plus encore, une telle prévenance. Vous me permettez que je glane parmi les nombreuses lettres. Un confrère dit avec sa simplicité limpide: « Je m'étais entouré de tant de petites choses sans m'en rendre compte. En lisant votre circulaire, j'ai dû rougir. Et dire que je me disais missionnaire. Dire que dans ma paroisse existe une pauvreté qui semble incroyable. Mais j'ai déjà commencé à faire en sorte que ma vie corresponde davantage à mes engagements... Veuillez accepter mon humble lettre. Je suis avec vous ».

Un autre confrère a écrit à son supérieur: « La lettre du Recteur majeur sur la pauvreté commence à faire effet sur moi. Ci-joint un chèque que mon frère m'a envoyé pour que je me fasse faire un beau costume. Ce beau costume pourra servir à tant de pauvres qui frappent à la porte de votre coeur ».

Un Directeur dit: « Merci de la lettre sur la pauvreté. Il était temps d'entendre parler clairement... Nous en lisons trois ou quatre paragraphes tous les jours en guise de méditation. C'est une nourriture qui pénètre les os ».

Un Provincial reconnaît: « A la suite de votre lettre, pour la première fois, le Conseil provincial s'est expressément occupé de la pauvreté dans notre Province. A côté de situations réconfortantes il s'en est dégagé d'autres qui pousseront les supérieurs et les autres confrères à revoir et à prévoir de quoi créer une mentalité en harmonie avec les principes et les directives contenues dans votre lettre ».

Un autre Provincial a invité les confrères de sa Province à lui faire part, en toute liberté, de leurs remarques et de leurs suggestions, soit en ce qui concerne les responsabilités propres du Conseil provincial, soit en ce qui concerne la Province.

Dans de nombreuses communautés ont lieu des réunions au cours desquelles on ne fait pas seulement de courageux examens de la situation, mais où l'on passe aussi à des décisions concrètes.

J'attends que chaque Provincial m'envoie, en temps voulu, un compte rendu de ce qui a pu être réalisé.

J'ai cité quelques exemples parmi tant d'autres. Ce qui est réconfortant, c'est la réaction positive que la lettre a suscité partout. Il faudra cependant continuer et ne pas laisser se perdre ce grand appel. Il faudra surtout nous engager tous à soutenir en paroles et plus encore en actes, le climat de pauvreté vécue auquel Don Bosco, un peu plus que jamais à l'Eglise, nous invite en ces jours.

Un tel engagement, soyons-en persuadés, implique que chacun se préoccupe non pas de ce que les autres doivent faire, mais de ce que, en toute loyauté, chacun d'entre nous doit faire.

Ce n'est qu'ainsi qu'on réussira à donner à la Congrégation cet élan de jeunesse qui plonge ses racines dans la pauvreté.

Encore un mot sur la solidarité

A l'engagement de la pauvreté se trouve lié celui de la solidarité. Je sais qu'en ce domaine aussi il se passe quelque chose dans les Provinces. Il est évident, comme je l'ai déjà écrit, qu'il s'agit d'un devoir qui touche à la fois à la justice et à la charité fraternelle. C'est précisément pour cela que les fruits de cette solidarité doivent provenir et de chacun de nous et de nos communautés. Il ne s'agit pas de recueillir des offrandes parmi nos bienfaiteurs, ni de faire des quêtes, ni d'organiser des loteries

pour renflouer nos oeuvres nécessaires. Il ne s'agit pas de cela.

Il s'agit plutôt d'une pauvreté vécue plus généreusement, d'administration plus circonspecte et plus soignée, de gestion plus intelligente et plus sage et — pourquoi pas? — de certains renoncements à des choses superflues et peut-être inopportunes. C'est de cela que devront provenir les fruits concrets de notre solidarité avec nos confrères et nos oeuvres qui sont dans le besoin.

Ces oeuvres, croyez-moi, j'ai pu m'en rendre compte moi-même, manquent trop souvent des moyens vitaux élémentaires, de sorte que les confrères non seulement vivent dans des conditions d'extrême pauvreté mais doivent se résigner à voir leur action tant sociale que apostolique frappée de paralysie, et cela faute de moyens.

C'est pourquoi vous me permettrez de vous présenter déjà une première liste de nos oeuvres dans le monde, qui ont sérieusement et rapidement besoin d'être aidées. Ce sont des oeuvres dont je connais l'indigence soit personnellement soit par ce que m'en ont rapporté les Conseillers régionaux. J'ai pu voir moi-même un grand nombre de ces oeuvres. Je peux dire que j'en suis resté édifié, mais que je suis aussi choqué par la situation matérielle de toutes ces oeuvres. Nous ne pouvons pas rester indifférents à leur égard.

Ici, au Centre, nous avons fait et nous faisons ce qui est en notre pouvoir pour leur venir en aide. Mais les besoins sont énormes et nos possibilités ne sont absolument pas en proportion avec les demandes.

Mais imaginez quelle aide solide pourrait être mis en oeuvre en mettant ensemble les fruits d'une solidarité entre de si nombreuses Provinces.

Pour que la distribution puisse se faire en rapport avec les vrais besoins des diverses oeuvres signalées, il convient que les sommes soient envoyées au Centre, avec la mention: « Au Recteur majeur pour la solidarité fraternelle », en indiquant l'ordre de préférence pour deux ou trois oeuvres auxquelles cette somme pourrait être destinée.

Il est clair qu'il sera tenu compte de ces indications. Les « *Atti* » donneront ensuite, en temps voulu, le relevé exact des sommes qui nous seront parvenues.

Il se peut que nous ne réussions pas tout du premier coup. Nous

chercherons à faire les corrections nécessaires en cours de route. Ce qui importe, c'est de commencer, bien décidés à ne pas laisser se perdre cet appel à la solidarité fraternelle.

Je suis certain que je ne vous attendrai pas en vain au rendez-vous de la charité fraternelle.

Oeuvres proposées à la « solidarité fraternelle »

EUROPE

De l'autre côté du *Rideau de fer*. Cinq maisons de formations. Pour des raisons évidentes, nous ne citerons pas le nom de ces maisons ni les pays où elles sont implantées.

AMERIQUE LATINE

I. *Bolivie*. C'est un des pays qui souffre le plus des tourments du développement. En soi, c'est un pays riche en ressources naturelles, mais son économie est encore très pauvre. Les Salésiens, avec l'aide des secours venus de l'extérieur, sont en train de construire à *Calacoto* un juvénat. L'édifice de deux étages reste à achever. Il existe à peine l'armature en ciment. C'est une oeuvre nécessaire, étant donné que la Bolivie est un pays pauvre en vocations.

II. *Brésil*. 1) *Corumbá* - « *Cidade de Dom Bosco* » (Province de Campo Grande). Il s'agit d'une oeuvre appelée à contribuer au « lancement » d'un quartier de la ville. Les Salésiens ont projeté d'y implanter des ateliers, une chapelle, et des logements d'urgence.

2) *Belem - Sacramenta* - « *Escola industrial salesiana* » (Province de Manaus). Il s'agit d'un internat pour enfants abandonnés. Cette oeuvre aurait besoin d'équipements pour ses ateliers.

3) *Les missions du Rio Negro* (Province de Manaus). Ces missions ne sont pas en mesure de pourvoir elles-mêmes à leurs besoins, spécialement en ce qui concerne ses écoles pour les indigènes.

III. *Equateur*. *Les missions du Vicariat de Méndez* (Province de Cuenca). Cinq de ses chapelles et édifices contigus, construits en bois, menacent ruine.

IV. *Haïti. A Port-au-Prince*, nos confrères ont besoin d'être aidés pour pouvoir continuer à donner une écuelle de riz et de haricots à quelque 3.000 enfants des bidonvilles. Ils demandent aussi une aide pour payer les maîtres qui font classe à 1.200 garçons rassemblés dans un hangar.

V. *Paraguay*. Parmi les nécessités les plus urgentes nous signalons:

1) *Le juvénat d'Ypacarai*. La cuisine, le réfectoire et la chapelle en sont encore aux murs. Une aide un peu consistante aiderait à finir ces constructions et permettrait aux Salésiens sur place de se consacrer davantage à la formation des juvénistes.

2) *L'Oratoire « San Luis » d'Asunción*. Patronage quotidien, fréquenté journellement par plus de 300 jeunes. Ne dispose actuellement que d'un toit qui sert de chapelle, d'école, de cinéma et d'abri quand il pleut. Il serait urgent de construire quelques locaux, de façon à pouvoir assurer en même temps des activités différentes.

VI. *Uruguay. Le scolasticat de théologie et de philosophie du Manga*. La Province, étant donné sa situation financière et aussi celle du Pays, ne peut fournir à la bibliothèque les ouvrages de base dont elle aurait besoin. Le scolasticat accepterait avec reconnaissance des ouvrages comme par exemple le *Dictionnaire de Théologie Catholique*, le *Dictionnaire de Spiritualité*, *Mansi*, *Migne*, ou le *Corpus Scriptorum Vindobonense*, etc...

ASIE

I. *Corée*. Les souffrances de la Corée du Sud sont bien connues de tous. Nos confrères partagent la situation des gens au milieu desquels ils vivent.

1) *Les frais de formation des jeunes confrères* se montent mensuellement à 1.200 dollars. Il n'est pas possible à cette Province d'assumer seule cette charge.

2) *Les constructions du juvénat de Kwanju* ont dû être suspendues, faute de ressources. Il faudrait 66.000 dollars pour reprendre les travaux.

II. *Inde*. Aux confins du Bengale et du Bihar, nos confrères ont

pris en charge une mission de 33.000 âmes. Leurs activités sociales pèsent lourdement sur le budget de la Province qui, par ailleurs, essaye de résoudre le problème de financement de ses maisons de formation.

III. *Vietnam*. Ce pays si éprouvé ne manque pas de vocations. Mais comment les prendre en charge? 80.000 dollars permettraient de fonder un juvénat.

AFRIQUE

Congo. La « Cité des Jeunes » de Lubumbashi demande de l'aide. Il s'agit là d'une oeuvre qui s'occupe des plus pauvres parmi les pauvres.

Les volontaires de l'Amérique latine à l'oeuvre

Mais il est vrai que la charité n'est pas seulement faite de pain.

Dans la lettre précédente je vous disais que l'envoi de secours en hommes, là où ils manquent de manière dramatique, est elle aussi une formule de solidarité encore plus efficace et qui s'impose de façon non moins urgente que elle qui s'exprime en grandeurs pécunières.

Je peux vous dire que l'envoi de volontaires en Amérique latine, sans prétendre avoir résolu tous les problèmes, a cependant été une heureuse transfusion de sang pour certaines Provinces qui se trouvaient vraiment dans une situation très grave. Les Provinciaux ont déjà exprimé leur contentement au sujet des volontaires, qui peu à peu s'insèrent dans leur mission pastorale. Ils expriment aussi leur reconnaissance envers les Provinces d'origine qui ont fraternellement fait ce don, souvent au prix de lourds sacrifices.

Les volontaires, de leur côté, m'ont écrit et me disent être heureux de tout le travail pastoral qu'ils ont trouvé. L'un d'eux, se faisant en quelque sorte l'interprète des autres, m'écrit: « Il est vrai que nous vivons dans des conditions très différentes de celles de nos Provinces d'origine. Les difficultés au milieu desquelles nous nous trouvons sont sérieuses. Mais nous ne regrettons pas ce que nous avons abandonné. Chacun de nous est heureux d'avoir tout donné au Seigneur. Chaque jour nous renouvelons notre offrande ».

Et voici en quelques mots le programme de nos volontaires. D'une part « tout donner au Seigneur ». Il a en effet besoin de coeurs généreux qui savent se donner sans réserves et qui ne craignent ni sacrifices ni renoncements. D'autre part « tout donner aux âmes ». Elles sont innombrables dans ces Pays et seraient disponibles à l'action du prêtre, si elles n'étaient pas comme des brebis sans berger...

« Donner tout » pour venir en aide à nos courageux confrères de ces pays. Ils sont trop peu nombreux pour pouvoir répondre à toutes les nécessités, pour soutenir les malades et les mourants, pour ne pas se sentir découragés devant la situation précaire de ces diocèses, des ces oeuvres apostoliques.

« Donner tout » pour rendre témoignage, soit aux confrères qui restent dans les oeuvres ordinaires, soit aux jeunes qui, avant d'embrasser la vie religieuse, veulent voir une Congrégation qui ne se traîne pas dans la routine mais vit profondément de l'esprit missionnaire que Don Bosco nous a transmis. Cet esprit missionnaire est fait avant tout de foi vécue et éprouvée et débouche en charité paulinienne, cette charité qui se fait tout à tous, sans souci des sacrifices, afin de conduire tous les hommes au Christ.

Il ne suffit pas de discuter; mieux vaut agir concrètement

Arrivé à ce point, il me semble utile de faire une observation qui, à première vue, peut sembler hors de propos. C'est un fait: à notre époque, les rencontres, les tables-rondes, les congrès se sont multipliés à l'infini. Trop souvent on met tout en discussion et on finit par ne rien faire de concret ni de constructif. Pire encore, ceux qui y prennent part, en reviennent avec un sentiment de confusion dans les idées. Cela se répercute ensuite par un profond malaise, par des réactions arbitraires et abusives un peu dans tous les domaines de la vie de l'Eglise et même chez nous.

Je ne condamne pas les rencontres, les tables-rondes et autres réunions de ce genre. Au contraire. Si on a pris soin d'en prévoir le nombre, les thèmes à débattre, le but, la personnalité des participants et des animateurs, les dépenses que cela entraînera, si ces rencontres

sont sérieusement préparées et si elles se déroulent dans l'ordre, j'estime qu'elles sont utiles et rentables.

Ce que je veux dire, c'est que de telles rencontres, je parle surtout de notre milieu, ne peuvent jamais substituer les structures habilitées à édicter des normes directives. De plus, les conclusions d'une rencontre — quoi qu'on en dise dans certains milieux pas toujours bien équilibrés — ne peuvent pas être présentées ni retenues pour décider ou motiver une initiative ou une ligne de conduite. Cela, je le répète, appartient aux autorités compétentes. Agir en dehors de cette ligne serait se mettre sur une pente qui entraînerait, en bien des cas, un processus de dislocation qui nous entraînerait, à mon avis, au chaos.

A propos de cette inflation de rencontres, dénoncée de toutes parts, je voudrais ajouter ceci. Comme beaucoup de confrères l'ont noté, il serait sans doute plus utile pour notre Congrégation, et pour l'Eglise, que ces rencontres cherchent comment appliquer concrètement les prescriptions et les directives qui nous sont données, et qui nous seront encore données, en réponse à tel besoin ou à telle nécessité.

Il est sûrement plus rentable pour la Congrégation et pour chacun de nous, de consacrer son temps à un travail sérieux, organisé, systématique, se déroulant conformément à une ligne de conduite déjà tracée par tant de documents conciliaires, pontificaux et salésiens. Il vaut mieux se joindre à un effort commun plutôt que de se disperser en logomachies, en critiques et en contestations qui trop souvent n'apportent aucune lumière et sont loin d'apporter ce véritable enrichissement dont l'Eglise et la Congrégation ont un besoin urgent.

Collaborer pour améliorer

Le récent discours de Paul VI aux ouvriers de Taranto vient fort à propos. « Ce dont il est actuellement le plus question — dit le Saint-Père — c'est la contestation. Elle semble faite pour ronger, détruire, enlever l'attachement et la confiance envers les institutions en place. Que restera-t-il de tout cela? Nous n'en savons rien. Mais à voir votre fidélité, votre prévenance, votre vivacité et votre sérénité, il nous vient à l'esprit un autre mot que Nous voudrions vous livrer. Au lieu d'être une formule qui démolit, c'est une formule qui se veut

constructive: non pas celle de la contestation, mais celle de la collaboration. *Collaboration!* Efforcez-vous, cherchez à travailler ensemble. Des malheurs, il y en a par milliers, des défauts par centaines, il y a tant de lacunes, tant de choses inachevées et il y a tant de choses à faire, tant d'oeuvres nouvelles dont le monde moderne offre la possibilité. Travaillons ensemble, cherchons à construire, oui, cherchons à édifier une belle cité moderne pour l'homme et une belle cité de Dieu, où les chrétiens se retrouvent en frères et en citoyens » (*Osservatore Romano*, 27-28 janvier 1969).

Dans ce domaine, nos volontaires de l'Amérique latine nous donnent un magnifique exemple: ils ne font pas de discussions et ne font pas de contestations. Ils ne s'embourbent pas dans des problématiques et des « problématismes ». Avec la simplicité de ceux qui ont été des vrais constructeurs dans l'Eglise, ils disent: « Nous voici. Notre contestation est dans notre donation totale: pour Dieu et pour les âmes ».

Appel renouvelé pour l'Amérique latine

Leur exemple donne à chacun de nous courage et confiance et nous incite en même temps à réfléchir et — pourquoi pas, si le Seigneur nous l'inspire — l'invitation à d'autres volontaires pour l'Amérique latine. Année encore, l'invitation à d'autres volontaires pour l'Amérique latine. Les conditions restent les mêmes: prêtre, autour de la quarantaine, pour une période de cinq ans, pour une activité pastorale. Mais je ne veux pas faire tort aux coadjuteurs. Beaucoup m'ont envoyé des lettres de protestation — d'ailleurs fort charmantes — me reprochant de les avoir exclus lors du précédent appel. Eh bien, faisons acte de réparation: j'étends l'invitation aux confrères coadjuteurs, selon les conditions identiques à celles des prêtres.

J'ai sur mon bureau diverses demandes qui me sont parvenues au cours des mois passés. Après ce nouvel appel officiel, je suis sûr que d'autres confrères se présenteront, conscients de devoir affronter une vie pénible, disposés à donner leur contribution personnelle à la diffusion du message de salut et prêts à venir en aide à nos frères qui

dans ces pays nous lancent leur S.O.S. Il me semble qu'un tel service va au-devant du désir de ces Salésiens qui veulent accomplir un travail apostolique en un milieu pauvre, au service des pauvres, en cette partie de l'Amérique qui est, en ce moment, le centre d'intérêt passionné de l'Eglise. Rien ne manque pour répondre à leur désirs. Les Provinces qui perdent certains de leurs membres seront largement récompensées. L'épanouissement d'un nouveau climat missionnaire suscitera dans ces Provinces un regain de générosité et de ferveur et une relance efficace des vocations.

Je demanderais que les « offrandes » des volontaires ne me parviennent pas au-delà du mois d'avril. Cela est nécessaire pour pouvoir préparer en détail leur prochain départ.

Le Chapitre général spécial des Soeurs Salésiennes

Avant de passer à deux sujets d'intérêt plus particulier, permettez-moi de vous faire part d'une information. En ces jours-ci a lieu à Rome, dans le nouveau « *Istituto Internazionale Maria Ausiliatrice* », le Chapitre général des Soeurs Salésiennes. Vous en connaissez l'importance, tant par les problèmes suscités par la nature même d'un tel Chapitre que par le fait de la composition d'un nouveau Conseil supérieur. Le précédent s'était en effet retiré à la suite de la démission de la Supérieure générale.

En tant que Délégué Apostolique de l'Institut des Soeurs, je suis appelé à suivre les travaux de ce Chapitre qui montre combien il est conscient du mandat qui lui a été confié en cette période délicate.

Etant donné la complexité et le nombre des thèmes à l'ordre du jour, il est à prévoir que les travaux s'étaleront sur plusieurs semaines.

C'est notre devoir fraternel de accompagner de notre prière et de nos vœux fervents cet Institut déjà si digne d'éloges. Que ce Chapitre spécial lui confère un renouveau de force et de jeunesse, un renouveau surtout spirituel, marqué à la fois par une fidélité authentique à notre Fondateur commun et par une sensibilité sage et courageuse aux signes des temps, afin que cette Congrégation puisse accomplir, avec la nôtre, sa mission auprès des jeunes.

Le Centenaire de la Congrégation

Venons-en au premier des deux sujets annoncés. Nous avons à peine conclu, le 8 décembre dernier, les célébrations du Centenaire de la Basilique de Notre-Dame-Auxiliatrice (vous en trouverez un court rapport dans la rubrique intitulée « *Activités du Conseil supérieur...* ») et voici que je vous invite à commémorer un autre Centenaire: celui de l'approbation de notre Congrégation, qui eut lieu par Décret le 1er mars 1869.

Je dirais que les deux événements ne se succèdent pas par hasard. Par la construction et la consécration du sanctuaire dédié à la Vierge, Don Bosco avait mis sa Congrégation, surgie de manière très humble en 1859, sous la protection spéciale de Notre-Dame-Auxiliatrice. C'est à son intercession qu'il avait confié l'avenir de sa fondation. La Congrégation s'était solidement affirmée au cours des 10 premières années de son existence. Mais par sa croissance même et par son originalité, elle avait multiplié autour d'elle des oppositions et se heurtait à des difficultés pour obtenir son approbation.

De tout cela, Don Bosco en était pleinement conscient quand, le 8 janvier 1869, il partit pour Rome. Mais sa confiance en la Vierge Auxiliatrice fit qu'il ne renonça pas à son projet. Il devait confier plus tard à ses proches collaborateurs: « J'avais décidé d'aller à Rome. De nombreux obstacles se présentaient... De nombreux évêques et d'autres personnes, par ailleurs très pieuses et très bien disposées à mon égard, tentaient de me convaincre de l'inutilité de ma démarche. On m'écrivait de Rome qu'il était tout à fait inutile de m'y rendre, que je perdais mon temps, que je n'obtiendrais pas ce que j'allais demander, que l'approbation des Règles était chose impossible. Je pensais alors: tout est contre moi, et pourtant le coeur me dit de me rendre quand même à Rome. Le Seigneur qui a en main le coeur des hommes, me viendra en aide. J'irai à Rome. Et plein de confiance, je partis. J'étais intimement persuadé que la sainte Vierge me viendrait en aide et qu'elle arrangerait tout à mon avantage. Et personne ne m'aurait enlevé cette conviction ».

Nous ne savons pas ce qui se passa. La Vierge, par son intercession

extraordinaire, ouvrit toutes les portes. Cette approbation, si patiemment et si dignement attendue, fut accordée.

La signification de l'approbation pontificale

Quand notre Fondateur revint de Rome, ceux qui vivaient à l'Oratoire comprirent la portée du grand succès qui avait été remporté. Le Chevalier Oreglia notait alors: « Il semble qu'à l'Oratoire tous soient devenus fous. On chante, on fait de la musique, on crie, personne ne tient en place. Même les cloches ne s'arrêtent pas de bourger et obligent ainsi ceux qui habitent à distance de se réjouir avec nous ».

Nous vivons aujourd'hui au sein de l'Eglise et de la société sur une position pacifiquement conquise. Peut-être ne mesurons-nous pas toute l'importance de cette reconnaissance dont nous jouissons aujourd'hui, sans mérite de notre part.

Mais reportons-nous au printemps de 1869. Le Décret pontifical donnait à la Congrégation son approbation et avec elle le droit de vivre et d'agir selon les propres Règles, la garantie contre les ingérences extérieures, la reconnaissance d'une mission précise en faveur des jeunes. Turin allait être le point de départ d'une oeuvre prête à s'étendre au-delà des mers.

De plus, Don Bosco, qui dans toutes ses démarches était animé par la foi, voyait dans la confirmation de Rome l'insertion officielle de sa Congrégation dans le grand organisme spirituel de l'Eglise. Cela était pour lui un motif de réconfort extraordinaire, étant donné le sens très vif qu'il avait de l'Eglise, et étant donné aussi — le mot ne me semble pas déplacé — sa fierté et celle de sa famille religieuse de se mettre au service du Royaume de Dieu. Sa mission parmi les jeunes est devenue partie de sa mission de l'Eglise.

Nous avons choisi de vivre « in unum »

Parlant et écrivant, à cette occasion-là à ses Salésiens, Don Bosco mit en évidence, avec sa forte conviction et son sens de la responsabilité, un discours mémorable qu'il tint, le soir du 11 mars 1869, devant la venait de consolider entre les membres de la nouvelle Congrégation. Le

discours mémorable qu'il tint, le soir du 11 mars 1869, devant la communauté des Salésiens réunie après les prières au réfectoire, est tout entier inspiré par ce grand sujet.

Ecoutez les paroles de Don Bosco: « Chers amis, notre Congrégation est approuvée; nous sommes liés les uns aux autres. Mais je suis lié à vous et tous ensemble nous sommes liés à Dieu... Nous ne sommes plus des personnes privées, mais nous formons une société, un corps visible... Ce soir, je vous dirai peu de choses, mais elles sont à retenir, parce qu'elles sont le fondement de notre Société. Nous avons choisi de vivre *in unum*. Que veut dire habiter *in unum*? ». Et notre bon Père, après avoir ainsi énoncé son thème, le développe, comme son esprit pratique le lui suggérerait — avec force détails et exemples à l'appui et avec cette intention bien évidente de définir un esprit et de préciser une idée —, ce qu'il entendait par cette unité destinée à regrouper toutes les forces salésiennes dans la charité, dans l'intention, dans le travail, dans une unique mission.

A un siècle de distance, il faut reconnaître que la consolidation et l'expansion de notre famille ont été dûes en grande partie à la solidité compacte de son esprit.

Les événements étant bien replacés dans leur contexte, on ne peut pas dire qu'il y eut, dans le cours de notre histoire, des courants de dispersion à l'intérieur de notre famille. L'individualisme n'a jamais supplanté l'intérêt commun. On allait de l'avant avec un enthousiasme franc, hardi, parfois ingénu. La figure et la pensée de Don Bosco sont cependant restées exemptes de tout réserve. Elles sont restées la norme d'action per excellence. Le patrimoine spirituel des premières générations se transmet à celles qui suivirent comme un héritage sacré. Nous n'avons pas connu de graves mouvements d'indiscipline et de division. Nous avons été un corps qui n'a pas connu de fêlures fatales. Attribuons-en le mérite à ceux qui nous ont précédés.

Il arrive, actuellement, qu'on entende des critiques sur le passé ou qu'on en souligne les déficiences. Mais l'unanimité des confrères dans leur esprit, dans leur apostolat, dans leur style de vie a obtenu des résultats si positifs qu'ils ont, aussitôt après les paroles et les exemples de Don Bosco, une leçon qui s'impose à nous.

Rappel à l'unité

Cent ans après cette date historique, en une époque où tout est appelé à se rénover et pendant que l'élan vers les choses nouvelles comporte aussi, à côté de saines conquêtes, la confusion et une dispersion des énergies, je voudrais reprendre, pour la souligner, la pensée de Don Bosco sur le thème fondamental de l'unité.

La Congrégation a besoin de la contribution responsable de tous les confrères en cette laborieuse vigile du Chapitre général spécial. C'est pour cela que je l'ai demandée personnellement à chacun de vous.

Je désire que rien ne se perde de ce magnifique patrimoine d'idées, d'expériences, d'élan, dont vous êtes tous dépositaires. Nous voulons mettre en action tous les moyens pour stimuler en vous ce devoir précis et filial de solidarité et de collaboration. Mais pour que cela se réalise de manière positive, il faut que soit reconnue la priorité du grand principe de l'unité. Les mille et mille composantes des confrères doivent converger en une unique résultante qui coïncide avec le bien commun de la Congrégation. Les plus brillantes intuitions de l'intelligence, les propositions individuelles ou collectives les plus merveilleuses, les discussions des problèmes à tous les niveaux, tout cela risquerait de se réduire à des jeux stériles si cela ne contribuait pas à rendre plus parfaite et plus féconde dans son unité la mission irremplaçable à laquelle la Congrégation a été appelée en notre temps.

Unité dans le pluralisme

Il existe aujourd'hui un danger pour cette unité qui constitue le centre vital et la raison d'être de notre vocation. Ce danger se présente sous le nom de pluralisme.

Je m'explique. Notre effort pour l'unité ne veut pas et ne doit évidemment pas annuler les exigences d'un pluralisme que Vatican II et notre 19. Chapitre général ont solennellement reconnu.

Il existe actuellement de nombreuses initiatives qui s'efforcent de mettre en valeur les ressources particulières de notre Congrégation et qui cherchent à favoriser notre mission commune à travers les diversités des formes et des milieux. Il reviendra au 20. Chapitre général de dire avec autorité son mot à ce sujet. Nous ne voulons pas d'un ensemble

monolithique qui étouffe les caractéristiques et la fraîcheur des sensibilités et des exigences particulières. Don Bosco nous a enseigné ce respect des hommes et cet accueil cordial de l'apport et des exigences de tous quando il s'agit de réaliser le bien.

Je veux seulement faire remarquer que le pluralisme, s'il est bien compris, ne peut pas faire abstraction d'une indispensable unité. Je voudrais même souligner que l'unité doit être d'autant plus assurée qu'en face d'elle se fait sentir le besoin de la diversité, et cela afin de préserver notre unité de la dispersion et de l'émiettement. Nous voulons une unité qui regroupe et mette en valeur les forces de tous et non un bloc uniforme qui les ignore et les écrase. L'unité est une exigence contemporaine comme elle l'était, pour d'autres raisons, il y a cent ans. Elle est nécessaire, non seulement pour l'importance du devoir qui nous incombe par le prochain Chapitre général, mais elle s'impose surtout face à la désorientation qui nous entoure et qui risque de bouleverser aussi notre jugement. Elle est commandée aussi par la complexité des problèmes et l'expansion de notre Congrégation.

Déjà le Pape nous a mis en garde quand, citant un auteur de l'Antiquité, il disait de notre Congrégation: « *Magnitudine laborat sua* ». La Congrégation est menacée dans son extension même.

Si Don Bosco faisait appel à l'unité pour assurer la densité et la stabilité nécessaires à sa Congrégation naissante, nous devons aujourd'hui répéter vigoureusement cet appel pour travailler au renouveau conciliaire qui met en jeu la responsabilité de chacun de nous.

Il sera possible de conserver l'unité constructive de notre Congrégation, pourvu qu'en chacun de nous brillent et s'affirment les principes fondamentaux de notre vie chrétienne et religieuse avec les éléments vraiment essentiels de notre esprit.

On ne construit pas sur les sables mouvants de la discussion outrancière, de la présomption hâtive et de la superficialité ingénue quand le bien de la Congrégation est en cause.

Il est évident que ce n'est pas à chaque confrère qu'il revient de déterminer ce qui concrètement constitue l'élément essentiel de l'unité et ce qui revient à un pluralisme sensé. Seul pourra se prononcer, en temps utile, celui qui en a le droit. Se placer en dehors de cette norme,

je le répète, serait pousser la Congrégation vers une situation non seulement de confusion et d'incertitude, mais d'anarchie et de désintégration, et donc de stérilité.

Unité dans la fidélité au Pape

Permettez que je vous indique au moins un secteur de première importance où nous devons être, en quelque partie du monde que nous nous trouvions, *cor unum et anima una*, sans aucune concession aux pluralismes. Je parle de notre fidélité au Pape.

Notre adhésion à l'enseignement du Pape doit avoir cette spontanéité et cette totalité nourrie de notre foi en l'Evangile et de notre fidélité à l'enseignement de Don Bosco. Nous ne pouvons donc pas dissiper une de nos caractéristiques les plus sacrées en nous perdant dans des discussions byzantines. Notre fidélité au Pape ne doit pas seulement être conventionnelle et officielle. Nous devons chercher à la rendre vivante et efficace dans le déroulement journalier de notre apostolat, spécialement en ces temps-ci où, hélas, on ne se gêne pas pour mettre en discussion l'autorité de l'enseignement du Pape.

Son enseignement, rappelons-le, est le principe de notre unité et de notre union avec l'Eglise. Sans cette fidélité, on peut dire que nous ne serions pas les fils de Don Bosco.

Au moment où j'achevais cette page, j'ai reçu, sans m'y attendre nullement, un télégramme que je vous citerai en entier. La spontanéité exceptionnelle de ce geste, la chaleur qui l'anime, la confiance dont le Saint-Père fait preuve envers notre modeste travail parmi les jeunes, tout cela doit nous aider à donner vie aux sentiments et aux résolutions que j'ai exprimés dans la réponse à ce télégramme.

Télégramme du Saint-Père pour la fête de Don Bosco

*Sig. Don Luigi Ricceri
Rettor Maggiore
della Pia Società Salesiana - Torino*

La fête de saint Jean Bosco ravive en ce jour notre reconnaissance

envers le Seigneur qui a suscité dans son Eglise la méritante Société Salésienne. A elle notre bénédiction spéciale la confirmant dans sa vocation de former les jeunes. Qu'aux besoins spirituels et moraux de l'actuelle génération des jeunes, comme aussi à leurs généreux projets d'un monde rénové, corresponde chez les fils de Don Bosco un accroissement d'amour, de dévouement et de confiance envers l'enfance et la jeunesse. Nous invoquons la bénédiction de Dieu sur le élèves, les anciens élèves et leurs maîtres.

Paulus P. P. VI

Réponse du Recteur Majeur

*A Sa Sainteté Paul VI
Cité du Vatican*

Profondément touché par le vénérable message que Sa Sainteté dans sa bonté paternelle a daigné nous envoyer à l'occasion de la fête liturgique de notre Saint Fondateur, je me fais l'interprète des remerciements très vifs de notre Congrégation qui fait sienne Votre parole d'encouragement qui nous stimule et nous donne des motifs pour répondre plus intensément à l'attente de l'Eglise ainsi qu'aux besoins et aux inquiétudes de la jeunesse de notre temps. Au nom de tous les salésiens je renouvelle l'attachement filial de nos coeurs, la pleine adhésion de nos esprits dans la fidélité au Vicaire du Christ qui guida notre Fondateur en des temps difficiles, sentiment qui reste l'héritage sacré que Don Bosco transmet à ses fils.

Luigi Ricceri
Recteur Majeur

Un autre danger: la « sécularisation »

Permettez-moi à présent de faire allusion à un autre danger que l'on rencontre dans des milieux très étendus dans l'Eglise. Il se présente sous le nom de « sécularisation » ou encore d'« horizontalisme ». Une attitude de ce genre risque d'ébrécher l'unité de pensée et d'action,

non seulement dans l'Eglise en général, mais aussi à l'intérieur de notre Congrégation.

On parle et on écrit sur ce sujet dans les domaines de la théologie, de la pastorale ou de la vie religieuse.

Ce n'est pas mon devoir de traiter ici de ce phénomène complexe et grave. Je dis seulement que sous ce mot on fait passer toute une gamme de concepts et de principes, dont certains sont acceptables, d'autres discutables, d'autres enfin sont franchement destructeurs. C'est précisément en cela que réside le danger.

Je désire en ce moment attirer votre attention et faire quelques remarques sur un ensemble d'applications pratiques, qui, au nom de la « sécularisation », viennent détruire des éléments essentiels de la vie religieuse. Je vous dirai d'abord que l'Union des Supérieurs généraux s'occupe en ce moment de ce problème. C'est dire l'importance que revêt ce sujet.

Pour ce qui nous occupe à présent, il me semble que la pensée de Paul VI, par son autorité et sa clarté, peut, mieux que toute autre, nous éclairer. « Deux critères d'action semblent se disputer l'orientation des religieux: le premier, dont on entend si souvent parler et qu'on voit si souvent à l'action, s'exprime par le désir d'être le plus proche possible de l'homme dans son existence actuelle, multiple et changeante, de manière à partager le plus possible sa manière de penser et de vivre, comme pour rappeler l'exemple de saint Paul: " Je me fais tout à tous pour pouvoir en sauver à tout prix un bon nombre " (1 Cor. 9,22). L'intention de ce critère est certainement excellente. Il traduit un ardent amour apostolique en tant qu'il pousse à vivre mieux *pour* les autres. Mais ce n'est pas un critère sage quand il pousse à vivre *comme* les autres. Ce critère doit donc être corrigé par d'autres critères, selon les paroles mêmes de l'Apôtre lequel affirmait en un même temps son inconditionnelle soumission à la loi du Christ (cf. *ib.* v. 21). Ainsi le désir louable de mieux comprendre et de mieux partager la réalité concrète de la vie du monde ne doit pas se transformer, ou se déformer, en un conformisme esclave des idées et des coutumes courantes, diverses et changeantes, ni en un relativisme qui se détache de l'immuable vérité des dogmes catholiques, de la

fidélité aux traditions éprouvées et fécondes. Il sera donc sage de la part des religieux, ceux d'aujourd'hui comme ceux d'hier, de s'en tenir toujours, dans leur vie religieuse et apostolique, à la ligne de pensée et d'action tracée par leur Supérieur. Elle fera d'eux des soldats immédiatement disponibles pour le combat. Elle leur permettra de se pencher avec une raisonnable indulgence sur le monde à conduire au salut, tout en les gardant libres et détachés à son égard, selon les exigences de la foi et les devoirs de la vie religieuse » (*Lettre au Préposé Général des Jésuites*, le 27 juillet 1968).

Ainsi parle Paul VI.

Si donc par suite des obligations du ministère ou par obéissance (et non par goût immodéré d'expériences, de partage de la vie du monde, ni par un fâcheux et stérile mimétisme mondain) nous sommes invités à aller vers ce monde « sécularisé » pour lui porter sincèrement le Christ, la première et indispensable condition est que nous nous ouvriions davantage au Christ.

Or le plus grand danger est justement que la « sécularisation » externe nous porte à la « sécularisation » interne, c'est-à-dire à ne plus tenir compte de la « Grâce » qui est le fondement de toute vie religieuse. Si donc il fallait céder quelque chose sur le plan extérieur, il faudra en même temps fortifier davantage la vie intérieure, insister sur le rapport personnel avec Dieu. Je dirais qu'il s'agit quasiment d'une loi physiologique: s'il fallait vivre au milieu des glaces du pôle, en ferait en sorte que l'alimentation, le vêtement, tout l'aménagement de la vie aident à préserver notre organisme des effets de la basse température ambiante.

Ce genre de « animation » ou de « immunisation » face à nos activités extérieures, on ne voit pas comment on pourrait l'obtenir sans la prière, sans la méditation, sans cette alimentation périodique de l'âme, qui dans les retraites se met au contact avec Dieu et y puise de nouvelles énergies, sans cette nourriture divine qui est un véritable aliment qui doit soutenir l'âpre cheminement sur les voies du monde contemporain, sans la lecture attentive et calme des livres sacrés et des ouvrages de spiritualité qui sont source de lumière et de sécurité.

Le mirage du messianisme social

Dans le phénomène de la sécularisation il y a un autre aspect qui nous intéresse non seulement en tant que religieux mais aussi en tant qu'apôtres. Souvent, en ces jours-ci, au nom d'un certain « horizontalisme », on voudrait faire du christianisme un messianisme social, comme si le Christ avait seulement enseigné l'amour du prochain, oubliant que cet amour est la conséquence de l'amour de Dieu.

Mais comme l'a écrit récemment le Père Danielou: « Si l'on réduit la charité à un simple dévouement humain, on comprend comment beaucoup ne voient plus ce qui distingue un bon chrétien d'un bon marxiste » (*N.d.T.*: sans réf.; trad. de l'ital.).

De même le Cardinal Suenens, dans un de ses derniers ouvrages, dit non moins clairement: « Il faut résister au mirage d'un messianisme social. Le message chrétien, et par conséquent l'apostolat de l'Eglise, appartient en premier lieu au camp spirituel. " Mon royaume n'est pas de ce monde " a dit le Christ. Il faut donc bien distinguer l'attitude d'une Eglise préoccupée d'apporter sa pleine collaboration à la solution des problèmes sociaux de l'attitude de ce messianisme trompeur qui fait du confort matériel, ou du confort temporel, le seul but du cheminement vers le progrès. On ne peut pas attendre que soit d'abord améliorée la condition sociale des pauvres pour leur annoncer le message de l'Evangile » (Suenens, « *La corresponsabilité dans l'Eglise d'aujourd'hui* », trad. de l'ital.).

Quelle est alors en pratique la juste ligne?

Etant donné que la « fin spécifique de l'activité missionnaire est l'évangélisation ou la fondation de l'Eglise parmi ces peuples ou ces groupes humains où elle n'existe pas encore » (*Ad Gentes*, 6), nous devons reconnaître avant tout que l'évangélisation et la promotion humaine ne s'excluent pas l'un l'autre. Au contraire, l'une appelle l'autre, même si l'une n'épuise pas entièrement l'autre.

Mais il est vrai aussi, comme l'affirme le Père Chenu, que l'évangélisation est d'un autre ordre, différent de la civilisation. Nourrir les hommes, ce n'est pas les sauver, même si mon salut me demande de les nourrir. Promouvoir la culture n'est pas encore convertir à la foi ».

En conclusion: le progrès humain est déjà ouverture vers Dieu, si par progrès nous entendons non seulement le développement économique et technique, mais le développement intégral, comme l'entend « *Populorum Progressio* », c'est à dire « tendu vers la promotion de tout homme et de tout l'homme » (14), ce qui postule une orientation vers Dieu créateur et une « insertion dans le Christ vivant » (16).

Ce n'est qu'en ce sens que la raison dernière du développement humain coïncide strictement avec la raison dernière de la mission

Il faut donc qu'à chacun de nous soient bien présents ces principes, afin de les insérer dans notre activité missionnaire, quelles qu'en soient les différentes manières de l'exercer.

J'ajoute que ce principe vaut également pour d'autres apostolats qui ne sont pas strictement missionnaires mais pastoraux. Je veux dire que chacune de nos activités d'apôtre (que cela s'appelle Paroisse, Centre sportif, Foyer des Jeunes, classe de chant, Faculté universitaire) ne peut jamais séparer la promotion humaine de l'annonce de l'Evangile. Ce n'est qu'en unissant harmonieusement ces deux éléments que nos activités seront apostoliquement positives et fécondes.

Souhait final

Il est désormais temps d'amener les voiles. Rappelant encore une fois le Centenaire de l'approbation de notre Congrégation, je pense qu'il est juste d'affirmer que l'unité dans la charité, dans les idées, dans le travail, est une de ces idées-force avec laquelle Don Bosco a cimenté sa famille et qu'il a transmis à ses fils comme une marque distinctive et comme un secret de succès pour le travail apostolique.

« Unissons-nous pour la poursuite du bien » écrivait-il dans les Règlements pour les Coopérateurs. « Restez unis » répétait-il fréquemment aux anciens élèves. « Vivons *in unum* dans la charité » est l'appel constant qu'il répétait sans se lasser à ses confrères, imitant en cela l'exhortation à la charité de Jean l'Evangéliste. Permettez-moi de répéter cette exhortation de Don Bosco, avec la même insistance, en cette année où nous fêtons le Centenaire de la Congrégation et pendant que nous nous préparons à la grande entreprise du prochain Chapitre général spécial.

Et je termine avec un souhait pour chacun de vous. Il m'a été présenté par un confrère. Bien que ce soit une citation de saint Augustin, il me semble que cela est encore valable pour notre époque. Je suis sûr que vous lui ferez bon accueil et que vous chercherez à le réaliser: « Les temps sont bien tristes. Vivons comme il convient, et les temps seront heureux. Les temps, c'est nous qui les faisons ».

A ce souhait je joins mes cordiales salutations et l'assurance de ma prière. Vous aussi priez pour moi.

D. Luigi Ricceri
Recteur Majeur

II. DISPOSITIONS ET NORMES

1) **Instruction sur la rénovation de la formation à la vie religieuse**

On trouvera parmi les documents de ce cahier la récente « *Instruction* » publiée par la Congrégation des Religieux et des Instituts Séculiers, en date du 6 février 1969. Une traduction française en a été donnée aussitôt par l'*Osservatore Romano* du 7 février 1969.

Il s'agit là d'un document de très haute importance, longtemps attendu. Il est donc nécessaire et convenable d'en prendre avant tout clairement connaissance. Ce n'est qu'alors qu'on pourra en dégager les points d'application exacte et régulière des normes qui ont été formulées par cette « *Instruction* » et éviter ainsi les interprétations inauthentiques, les initiatives arbitraires, les expériences improvisées et peu opportunes. Cela est exigé par le devoir très délicat de la formation de nos jeunes confrères, surtout en ce moment, et par le respect des dispositions et attributions qui sont clairement indiquées dans cette « *Instruction* ».

Le Conseil supérieur, pour sa part, s'empressera d'étudier attentivement l'ensemble du document pour donner le plus rapidement possible, par l'intermédiaire des Supérieurs régionaux, les directives et les précisions nécessaires et utiles.

2) **Recherches auprès des Archives centrales**

Les confrères qui doivent faire des recherches auprès des Archives centrales de la Congrégation sont priés de se présenter munis d'une lettre de recommandation de leur Provincial.

3) **Précision concernant le formulaire des statistiques des Provinces**

Quand une Province envoie un de ses confrères dans une maison de formation dans une autre Province, il convient de préciser sur le formulaire (« *Prospetto statistico - Modulo B* »), dans la première colonne, après la liste des maisons de la Province:

« Personale in formazione fuori Ispettoria »

et énumérer les diverses maisons de formation où se trouvent les novices, les étudiants en philosophie ou en théologie, les coadjuteurs en « *Magistero* », en indiquant en face de chacune de ces maisons le nombre de confrères en formation.

Pour éviter que ces confrères soient recensés deux fois, la Province où se trouvent ces maisons de formation indiquera seulement le nombre de confrères en formation qui appartiennent à sa propre Province.

III. COMMUNICATIONS

Concession pour les ordinations des sous-diacres et des diacres

Le Recteur Majeur a demandé à la Congrégation des Religieux et des Instituts Séculiers la prorogation de la faculté, accordée le 18 février 1967, d'admettre au diaconat les sous-diacres ayant achevé la 3e année de théologie (*expleto tertio anni cursus theologici*) et d'admettre au sacerdoce les diacres, au cours de la 4e année de theologie (*progre-diente quarto anno sacrae Theologiae*).

La Congrégation des Religieux, en date du 18 octobre 1968 a répondu à la requête en renouvelant l'indult pour une nouvelle période de cinq ans.

Les Provinciaux qui ont l'intention de profiter de cette concession pourront en faire la demande au Recteur Majeur, en précisant les motifs de leur requête.

IV. ACTIVITES DU CONSEIL SUPERIEUR ET REALISATIONS D'INTERET GENERAL

1) *Préparation du Chapitre général spécial*

Les trois derniers mois de 1968, dont cette chronique fait état, ont été dominés — en ce qui concerne les problèmes touchant l'ensemble de la Congrégation pour l'élaboration du programme des travaux préparatoires au prochain Chapitre général spécial.

La Commission technique, présidée par le P. Scrivo, s'est réunie début octobre 1968, pour établir un *planning* de préparation au Chapitre général spécial. Il en a formulé les principaux thèmes. Communication en a été donnée aux Maisons et à chacun des Confrères par un numéro spécial des « *Atti* ». Une série de réunions, présidées par le P. Scrivo, ont ensuite fourni aux Provinciaux une documentation plus précise et plus large.

Les « Nouvelles normes », rendues officielles par les « *Atti* », numéro spécial 255, ont été très favorablement accueillies. En effet, non seulement le Directeur et le Délégué de la Maison feront partie du Chapitre provincial spécial, mais également un certain nombre de représentants choisis d'après une « liste provinciale ».

On prépare actuellement la liste des spécialistes. Ils seront pris dans l'ensemble de la Congrégation. Certains d'entre eux seront ensuite choisis pour faire partie de la Commission préparatoire centrale (cfr. *Atti*, n° 254, p. 10; éd. franç., p. 11).

2) *Conclusion de l'Année Centenaire de la Basilique Notre-Dame-Auxiliatrice*

Parmi les événements qui ont eut lieu vers la fin de l'année 1968, il convient de souligner la clôture solennelle du centenaire de la Basi-

lique Notre-Dame-Auxiliatrice. La séance théâtrale du 7 décembre fut honorée par la présence de hautes personnalités et d'hôtes illustres qui se joignirent aux communautés des Salésiens et des Filles de Marie-Auxiliatrice. Le lendemain, la liturgie de la fête de l'Immaculée-Conception fut présidée par S.E. le Card. Michel Pellegrino. La concélébration regroupa des confrères représentant presque tous les pays où sont implantées nos oeuvres. Ces deux célébrations firent écho à toutes celles qui ont marqué cette année centenaire.

Cette fête fut aussi une évocation de tous ces pèlerinages qui firent affluer vers la Basilique de Notre-Dame-Auxiliatrice de nombreuses foules — salésiennes ou autres — de fidèles. Elle permit aussi d'illustrer le sens qu'un tel centenaire assumait pour notre famille religieuse: un retour vers Celle qui inspira Don Bosco, qui l'aida à répandre son oeuvre à travers toute la terre, et qui aujourd'hui encore constitue le centre de rayonnement spirituel de tout l'apostolat au service de l'Eglise. Nous avons senti au cours de ce centenaire la présence de la Vierge Auxiliatrice au milieu de nous. Aussi notre Congrégation a-t-elle réaffirmé sa confiance en Elle pour qu'elle nous guide sur la route qui nous reste à parcourir en cette période post-conciliaire.

La distribution des prix du « Concours International M.A. 68 » a mené à Turin les lauréats de plusieurs pays. L'Extrême-Orient était représenté par un jeune des Philippines. La qualité des prix offerts par notre Recteur Majeur, par le Préfet de la Province de Turin, par le Maire de Turin, par la S.E.I. et par la L.D.C. ont montré l'importance que notre Congrégation attache à sa mission catéchétique. Les jeunes ont été les grands promoteurs des fêtes de ce centenaire par le ferveur qu'ils apportèrent aux pèlerinages et aux cérémonies religieuses du Sanctuaire. La distribution des prix du concours marial fut en quelque sorte la juste reconnaissance de leur présence animatrice au cours de ce grand anniversaire.

3) *Activités du Conseil supérieur*

Le Recteur Majeur a effectué, du 24 octobre au 16 novembre dernier, un voyage en Extrême-Orient, à l'occasion de la réunion des

Provinciaux et des Directeurs, qui eut lieu du 28 au 30 octobre 1968.

Le « *Bulletin Salésien* » italien a largement rendu compte de ce voyage rapide à travers nos Provinces de Chine, du Japon, des Philippines, du Siam et du Moyen-Orient, où le Recteur Majeur a rencontré des centaines de confrères auxquels il a pu adresser la parole et avec lesquels il a pu nouer des conversations cordiales et pleines d'intérêt.

Au cours du mois de janvier 1969, exactement entre le 14 et le 16 janvier, le Recteur Majeur a été à Rome, en tant que Délégué Apostolique, pour présider à l'ouverture officielle du Chapitre général des Soeurs Salésiennes.

Les Conseillers regionaux, pendant cette dernière période, ont rendu visite à certaines des Provinces de leur ressort: Don Giovannini à la Province ligure-toscane; le P. Segarra à celle de Madrid et de Valence; le P. ter Schure aux Provinces de Paris, de Cologne et à la Belgique-Nord; le P. Garnero aux Provinces du Mato Grosso et de São Paulo; le P. Castillo a celles de Bahia Blanca (Argentine) et de Montevideo (Uruguay); le P. Tohill aux Provinces de la Thaïlande, de Hong-Kong et aux maisons de la Corée. Le P. Bellido s'est rendu dans les noviciats d'Italie et dans quelques-uns de l'Espagne. Le P. Pianazzi a visité presque tous les scolasticats de philosophie et de théologie d'Italie et, pour la première fois, a pu prendre contact sur place avec les maisons de formation de Yougoslavie.

4) *Réalisations diverses*

Parmi les activités et les initiatives qui ont marqué ces derniers mois, nous revelons les plus marquantes.

Une réunion des Provinciaux et des Directeurs d'Extrême-Orient, qui eut lieu à Hong-Kong, du 28 au 30 octobre 1968. Toujours à Hong-Kong, le P. Scrivo a prêché au cours des exercices spirituels et a pris part aux réunions présidées par le Recteur Majeur, réunions au cours des quelles furent examinés les rapports entre l'oeuvre salésienne et la communauté religieuse. On y traita également des problèmes de la pastorale des jeunes et des paroisses.

Des promoteurs de vocation et des confrères travaillant dans les

maisons de formation se sont réunis à Rome, du 20 au 21 janvier. La rencontre était présidée par le P. Bellido. Il s'est avéré que les directives pratiques données par le 19^e Chapitre général en ce qui concerne la pastorale des vocations, a amélioré la sélection des candidats.

Une réunion des Directeurs et des spécialistes de l'apostolat des jeunes a eu lieu à Cologne, du 8 au 10 novembre. Aux confrères de la Province d'Allemagne du Nord s'étaient joints quelques délégués de l'Allemagne du Sud. Il fut décidé de procéder, dans trois maisons, à une expérience-pilote de catéchèse, de vie religieuse et de direction spirituelle, sous le contrôle d'une commission pédagogique spéciale. Cette expérience se fera dans trois de nos maisons: un juvénat, un foyer de jeunes ouvriers et une maison pour enfants inadaptés.

L'Assemblée générale de la C.I.P.E. (Centro de Investigación y de Promoción de la Educación) a eu lieu, fin septembre, à Fortín-Mercedes (Argentine). Ce Centre de recherches regroupe les confrères des Provinces d'Argentine qui s'intéressent à l'étude des problèmes d'éducation selon l'optique salésienne. Le sujet traité cette année fut celui de « la théologie conciliaire de la vocation en Argentine aujourd'hui ». Les travaux de l'assemblée avaient été préparés par une vaste enquête auprès de tous les Salésiens de l'Argentine, sous le titre: « Pourquoi ce manque de vocations chez nous? ».

Du 2 au 4 novembre, le P. Pianazzi a présidé, à Rome, une session de Directeurs et de professeurs de scolasticats de théologie d'Italie. Ils ont examiné les problèmes particuliers que pose l'organisation de la vie religieuse dans les scolasticats.

A Quito, a eu lieu une session de pastorale missionnaire. La réunion, à laquelle prirent part des Salésiens et des Soeurs Salésiennes ainsi que le P. Francesco Làconi, du Bureau Central des Missions à Turin, était présidée par Mgr. Pintado et le P. Botta, Provincial de Quito. La réunion donna lieu à une intéressante confrontation d'expériences et à une étude approfondie des orientations missionnaires de l'après-Concile.

Toujours dans le secteur missionnaire, il convient de signaler une initiative de la Province de l'Allemagne du Nord: n'ayant pas de revue missionnaire propre, les Salésiens de cette Province ont offert leur col-

laboration à la revue missionnaire « *Kontinente* ». Cette revue réserve désormais un encart aux informations missionnaires salésiennes.

A Frascati (Rome) a eu lieu, sur l'initiative de la revue « *Note di Pastorale Giovanile* », une session sur l'éducation des jeunes au sens de la pénitence. La première journée fut réservée à l'analyse de la situation du point de vue sociologique et psychologique; le jour suivant, à un approfondissement théologique; le troisième jour à la problématique pédagogique. Les résultats de cette session seront publiés dans un numéro spécial de « *Note di Pastorale Giovanile* ».

V. DOCUMENTS

1) **Instruction sur la rénovation de la formation à la vie religieuse de la Sacrée Congrégation pour les Religieux et les Instituts Seculiers**

Le second concile oecuménique du Vatican, en assumant la tâche de renouveler l'Eglise pour l'enrichir de ressources spirituelles plus abondantes et mieux la disposer à l'annonce du salut aux hommes de notre temps, s'est occupé avec soin de ceux qui répondent au don divin de la vocation religieuse et s'est efforcé de mettre plus en lumière la nature, le caractère et l'importance de cette vie (1). A propos de la condition des religieux dans l'Eglise, il affirme: « L'État de vie constitué par la profession des conseils évangéliques, s'il ne concerne pas la structure hiérarchique de l'Eglise, appartient cependant inséparablement à sa vie et à sa sainteté » (2).

De plus, la « fonction de la Hiérarchie dans l'Eglise étant celle de pasteurs du Peuple de Dieu qui conduisent aux très riches pâturages (cf. Ez. 34,14), c'est à elle qu'il revient de fixer les lois qui régleront sagement la pratique des conseils évangéliques, instrument singulier au service de la charité parfaite envers Dieu et envers le prochain. Suivant avec docilité les impulsions de l'Esprit-Saint, elle accueille les règles proposées par des hommes ou des femmes de premier ordre et, après leur mise au point plus parfaite, elle leur donne une approbation authentique; enfin, avec autorité elle est là pour veiller et étendre sa protection sur les Instituts créés un peu partout en vue de l'édification du Corps du Christ, afin que dans la fidélité à l'esprit de leurs fondateurs ils croissent et fleurissent » (3).

Il n'en reste pas moins vrai que la vigueur généreuse, et tout particulièrement le renouvellement de la vie spirituelle, évangélique et apostolique qui doit animer les différents Instituts dans la poursuite inlas-

sable d'une charité toujours plus parfaite, dépend principalement de ceux qui ont reçu mission, au nom de l'Eglise et avec la grâce du Seigneur, de gouverner ces Instituts, ainsi que de la généreuse collaboration de tous leurs membres. Il est de la nature de la vie religieuse, comme d'ailleurs de la nature même de l'Eglise, de comporter ce minimum de structures sans lesquelles aucune société, même surnaturelle, ne saurait atteindre sa fin, ni être en mesure d'ordonner les meilleurs moyens d'y parvenir.

C'est ainsi qu'instruite aussi par des siècles d'expérience, l'Eglise a été amenée à formuler peu à peu un ensemble de normes canoniques, qui n'ont pas peu contribué à la fermeté et à l'essor de la vie religieuse dans le passé. Il n'échappe à personne que le renouveau et l'adaptation des différents Instituts, tel qu'il est imposé par les circonstances actuelles, ne saurait s'effectuer sans la révision des règles canoniques concernant l'organisation et les moyens de la vie religieuse.

Comme « la rénovation des Instituts dépend surtout de la formation de leurs membres » (4), de nombreuses Sociétés d'hommes et de femmes, désireuses de travailler au renouvellement souhaité par ce Concile, se sont efforcées, par de sérieuses enquêtes et souvent à l'occasion des travaux préparatoires à la tenue du Chapitre général extraordinaire prescrit par le Motu Proprio « *Ecclesiae Sanctae* » (5), de déterminer les meilleures conditions d'un renouvellement des différentes étapes de la formation de leurs membres à la vie religieuse.

C'est ainsi qu'un certain nombre de voeux ont été formulés et transmis à la Sacrée Congrégation pour les Religieux et les Instituts séculiers, en particulier par l'entremise de l'Union des Supérieurs généraux. Ces demandes tendaient à obtenir un élargissement des normes canoniques régissant actuellement la formation des religieux, afin de permettre aux divers Instituts, conformément aux instructions données par le Décret « *Perfectae caritatis* » (6), de mieux adapter l'ensemble du cycle de la formation à la mentalité des nouvelles générations, aux conditions de la vie moderne, ainsi qu'aux exigences de l'apostolat actuel, tout en demeurant fidèle à la nature et à la fin particulière de chaque Institut.

Il apparaît évident qu'on ne saurait formuler clairement une nouvelle législation, sinon à la lumière de l'expérience, et d'une expérience con-

duite sur une échelle suffisamment vaste et poursuivie pendant une période de temps suffisamment longue pour permettre de porter un jugement objectif. Cela est d'autant plus vrai que la complexité des situations, leur variété suivant les lieux et la rapidité des changements qui les affectent, ne permettent pas à ceux qui doivent former les jeunes d'aujourd'hui à une authentique vie religieuse, d'affirmer *a priori* quelles seraient les solutions les meilleures.

C'est pourquoi, la Sacrée Congrégation pour les Religieux et les Instituts séculiers, après avoir mûrement examiné les propositions qui lui ont été faites concernant les diverses étapes de la formation à la vie religieuse, a jugé opportun d'élargir certaines dispositions canoniques en vigueur afin de permettre les expériences nécessaires. Cependant, si on assouplit les normes juridiques, il importe que ce ne soit pas au détriment des valeurs fondamentales qu'entendait justement sauvegarder la législation en vigueur. « Il faut bien voir que les meilleures adaptations aux exigences de notre temps ne produiront leur effet qu'animées par une rénovation spirituelle » (7).

Toute révision des moyens et des normes de la vie religieuse suppose donc, pour être authentique, que soient en même temps à nouveau définies les valeurs essentielles à la vie religieuse que ces règles ont précisément pour but de sauvegarder. C'est pour cette raison et afin de permettre de mieux comprendre la signification des nouvelles dispositions édictées par la présente Instruction que la Sacrée Congrégation a jugé utile de les faire précéder d'un certain nombre de remarques.

I - *Quelques principes et orientations*

1 — La complexité des situations auxquelles nous avons fait allusion plus haut, mais surtout la diversité croissante des Instituts et de leurs activités, permettent de moins en moins de formuler, d'une manière utile, des directives applicables de la même manière à tous les Instituts et dans toutes les régions. C'est pourquoi les normes beaucoup plus larges fixées par cette Instruction doivent permettre à chaque Institut de déterminer avec prudence les solutions qui lui conviennent le mieux

Il convient en particulier de ne pas oublier que, en matière de formation et d'éducation, les solutions les meilleures ne sauraient être tout à fait semblables pour un Institut féminin et pour un Institut masculin. De même les cadres et les moyens de formation doivent être différents suivant qu'il s'agit d'une Société uniquement vouée à la contemplation ou d'une Société vouée aux oeuvres d'apostolat.

2 — Les questions soulevées par la possibilité, concédée par la présente Instruction aux divers Instituts, de remplacer, s'ils le jugent opportun, les voeux par des engagements d'un autre ordre, nous font juger opportun de rappeler ici la nature et la valeur propre de la profession religieuse. Cette profession, par laquelle on s'oblige « par des voeux ou d'autres liens sacrés assimilés par leur nature même aux voeux » (8), à la pratique de trois conseils évangéliques constitue une consécration totale à Dieu, seul digne d'un don aussi radical de la part d'une personne humaine. Il est plus conforme à la nature d'un tel don de trouver son achèvement et son expression dans la profession perpétuelle, qu'elle soit simple ou solennelle. En effet « cette consécration sera d'autant plus parfaite que des liens plus fermes et plus stables reproduiront davantage l'image du Christ uni à son Eglise par un lien indissoluble » (9). La profession religieuse constitue ainsi un acte de religion et une spéciale consécration à Dieu. Le vœu d'obéissance consomme le renoncement du religieux et, avec les voeux de chasteté et de pauvreté, l'immole à Dieu en sacrifice. Aussi, non seulement selon l'enseignement de l'Eglise, mais aussi en vertu même de la nature d'une telle consécration, le vœu d'obéissance appartient-il à l'essence de la profession religieuse (10).

Le religieux ainsi consacré au Christ se trouve par le fait même consacré au service de l'Eglise et, suivant sa vocation propre, est amené à réaliser la perfection de la charité apostolique, soit dans une vie toute ordonnée à la contemplation, soit dans les activités les plus diverses. Cependant, il convient de ne pas l'oublier, même si dans les Instituts voués aux oeuvres d'apostolat « l'action apostolique et bienfaisante appartient à la nature même de la vie religieuse » (11), cette action ne saurait être la fin première de la profession religieuse. Par ailleurs, le

même apostolat pourrait être parfaitement accompli sans la consécration conférée par l'état religieux, bien que cette consécration puisse et même doive contribuer, chez celui qui s'y est engagé, à se livrer à l'apostolat d'une manière plus parfaite.

S'il est donc opportun de renouveler la vie religieuse dans ses moyens et ses formes de réalisation, cela ne signifie nullement qu'il faille changer la substance même de la profession religieuse, ni en amoindrir les exigences: les jeunes qui, de nos jours, sont appelés par Dieu à l'état religieux, ne sont pas moins désireux, bien au contraire, d'accomplir cette vocation dans toutes ses exigences, pourvu qu'elles soient authentiques.

3 — Cependant, en dehors de la vocation religieuse proprement dite, l'Esprit-Saint n'a cessé de susciter dans l'Eglise, tout particulièrement ces derniers temps, de nombreux Instituts dont les membres, liés ou non par des engagements sacrés, entendent mener la vie commune et mettre en pratique les conseils évangéliques, en vue de s'adonner à diverses activités apostoliques ou charitables. L'Eglise a sanctionné et reconnu l'authenticité de ces différentes formes de vie, mais celles-ci ne sont pas l'état religieux, bien qu'elle lui aient été le plus souvent assimilées, jusqu'à un certain point, en ce qui concerne la législation canonique. Les normes et directives contenues dans la présente Instruction concernent directement les Instituts religieux proprement dits. Cependant, les autres Instituts pourront librement s'en inspirer pour ce qui concerne l'organisation de la formation de leurs membres d'une manière mieux adaptée à la nature de leurs activités.

4 — Les facultés concédées par la présente Instruction ont été suggérées par un certain nombre de constatations qu'il convient d'exposer brièvement.

Une authentique formation à la vie religieuse apparaît de nos jours devoir être davantage progressive et prolongée durant un certain nombre d'années. Elle doit embrasser à la fois le temps du noviciat et les années qui suivront le premier engagement temporaire. Dans ce cycle de formation, le noviciat doit conserver son rôle irremplaçable et privilégié de première initiation à la vie religieuse. Ce but ne saurait être atteint que

si le futur novice possède un minimum de préparation humaine et spirituelle qu'il conviendra, non seulement de contrôler, mais, bien souvent, de compléter.

En effet, le noviciat doit se situer pour chaque candidat au moment où celui-ci, ayant pris conscience de l'appel de Dieu, est parvenu à un degré de maturité humaine et spirituelle qui lui permette de répondre à cet appel avec une responsabilité et une liberté suffisantes. Il ne saurait y avoir d'entrée dans la vie religieuse sans qu'un tel choix ait été librement fait, avec l'acceptation des ruptures qu'il comporte. Cette première décision n'exige cependant pas nécessairement que le candidat soit en état de réaliser immédiatement toutes les obligations que lui imposent la vie religieuse ou les oeuvres de l'Institut, mais il doit être jugé capable d'y parvenir progressivement. La plupart des difficultés rencontrées de nos jours dans la formation des novices proviennent du fait que ceux-ci ne possédaient pas, au moment de leur admission au noviciat, ce minimum de maturité nécessaire.

Une préparation à l'entrée au noviciat s'avère donc de plus en plus nécessaire à mesure que le monde est moins imprégné de christianisme. Une progressive adaptation spirituelle et psychologique se révèle, en effet, indispensable dans la majorité des cas, pour préparer certaines ruptures avec le milieu de vie et même avec des habitudes mondaines. Les jeunes d'aujourd'hui, qui se sentent attirés par la vie religieuse, ne cherchent pas une vie de facilité et leur soif d'absolu est grande, mais leur vie de foi reposera souvent sur des connaissances doctrinales élémentaires, en décalage avec le développement de leurs connaissances profanes.

En conséquence, tous les Instituts, même ceux dont le cycle de formation ne comporte pas de postulat, doivent attacher une grande importance à cette préparation à l'entrée au noviciat. Dans les Instituts possédant des écoles apostoliques, séminaires ou collèges, des candidats à la vie religieuse passent directement au noviciat. Il paraît opportun de se demander s'il convient de continuer cette manière de faire, ou s'il ne serait pas préférable, pour une meilleure préparation à un choix pleinement responsable de la vie religieuse, de faire précéder l'admission au noviciat d'une convenable période de probation susceptible d'aider

à la maturité humaine et affective du candidat. Par ailleurs, tout en reconnaissant que les problèmes peuvent se poser de manière assez différente suivant les pays, il faut cependant admettre que l'âge requis pour l'admission au noviciat devrait être sensiblement plus élevé qu'autrefois.

5 — Dans les Instituts consacrés aux oeuvres apostoliques il est apparu que la formation du noviciat pourrait davantage tenir compte de la nécessité de préparer les novices, dès le début et d'une manière plus directe, au genre de vie ou aux activités de leur Institut qui doivent être les leurs dans l'avenir, et de leur apprendre ainsi à réaliser progressivement en leur vie les conditions de cette harmonieuse unité qui doit exister entre la contemplation et l'action apostolique, unité qui est une des valeurs fondamentales de ces Instituts. La réalisation de cette unité suppose une juste conception des réalités de la vie surnaturelle et des voies qui mènent à un approfondissement de l'union à Dieu dans l'unité d'un même amour surnaturel pour Dieu et pour les hommes, s'exprimant tantôt dans la solitude d'un commerce intime avec le Seigneur, tantôt dans un don généreux aux activités apostoliques. Il convient d'apprendre aux jeunes religieux que cette unité tant désirée, et à laquelle aspire toute vie pour être pleinement épanouie, ne saurait se réaliser au niveau même des activités, ni d'ordinaire être psychologiquement ressentie, car elle réside dans la charité divine qui est le lien de la perfection et qui dépasse tout sens.

La poursuite d'une telle unité, qui ne saurait être atteinte sans un long cheminement de dépouillement, ni sans un effort persévérant de purification de l'intention dans l'action, exige qu'on garde fidèlement cette loi de toute vie spirituelle en ces Instituts, qui consiste à établir, dans le cours de sa vie, une alternance convenable entre des temps réservés à la solitude avec Dieu et des temps consacrés aux diverses activités et aux relations humaines qu'elles entraînent.

C'est donc en vue de permettre aux novices, tout en faisant l'expérience de certaines activités propres à leur Institut, de découvrir l'importance de cette loi et de commencer d'en prendre l'habitude, qu'il a paru utile de laisser aux Instituts qui le jugeraient opportun, la possibilité

d'introduire dans le cours du noviciat, des stages ou périodes d'expérimentation en rapport avec les activités et le genre de vie de leur Institut.

Il importe de souligner que ces stages, qui viennent s'intégrer dans la formation du noviciat, n'ont pas pour but de donner aux novices cette formation technique ou professionnelle requise par certaines activités apostoliques, formation qui leur sera donnée plus tard, mais bien de contribuer, au sein même de ces activités, à leur faire mieux découvrir les exigences de leur vocation de religieux et comment ils doivent y demeurer fermement fidèles.

En effet, face à la diversité des activités apostoliques qui s'offrent à eux, que les religieux n'oublient pas que, à l'encontre des Instituts séculiers, dont l'activité spécifique s'exerce par les moyens du monde ou dans des tâches temporelles, ils doivent avant tout, selon les enseignements mêmes du Concile, être au sein de l'Eglise et d'une manière toute particulière, les témoins du Christ: « Les religieux doivent tendre de tout leur effort à ce que, par eux, de plus en plus parfaitement et réellement, l'Eglise manifeste le Christ aux fidèles comme aux infidèles: soit dans sa contemplation sur la montagne, soit dans son annonce du Royaume de Dieu aux foules, soit encore quand il guérit les malades et les infirmes et convertit les pécheurs à une vie féconde, quand il bénit les enfants et répand sur tous ses bienfaits, accomplissant en tout cela dans l'obéissance, la volonté du Père qui l'envoya » (12).

Les dons sont divers. Que chacun demeure ferme dans la vocation à laquelle il a été appelé: autre est la mission de ceux qui ont été appelés à l'état religieux dans l'Eglise, autre la mission des Instituts séculiers, autre enfin la mission temporelle et apostolique des laïques, qui ne se sont pas consacrés à Dieu d'une manière particulière dans un Institut.

C'est dans une telle perspective de sa vocation que celui qui est appelé par Dieu à l'état religieux doit comprendre le sens de la formation qu'il commence de recevoir au noviciat.

C'est pourquoi la nature et la valeur éducative de ces stages ainsi que l'opportunité de les introduire dans le cours du noviciat, devront être appréciées différemment suivant qu'il s'agit de Congrégations

d'hommes ou de femmes, d'Institut voués à la contemplation ou à l'apostolat.

Par ailleurs, l'efficacité de cette formation donnée dans un climat de liberté et de souplesse plus grandes, dépendra aussi davantage de la fermeté et de la sagesse de la direction donnée par le Maître des novices, et par tous ceux qui, après le noviciat, auront à contribuer à la formation des jeunes religieux. Il est utile de rappeler aussi l'importance du rôle joué, dans une telle formation, par l'ambiance de générosité d'une communauté fervente et unie, au sein de laquelle les jeunes religieux seront en mesure d'apprendre par l'expérience la valeur de l'entraide fraternelle comme facteur de progrès et de persévérance dans leur vocation.

6 — C'est pour répondre à ce même besoin d'une formation progressive que s'est posée la question de la prolongation de la période de probation des engagements temporaires qui précèdent l'émission des vœux perpétuels et celle du remplacement des vœux temporaires par des engagements d'un autre genre ou bien faire précéder ces vœux temporaires par de tels engagements.

Il convient en effet, qu'au moment de prononcer ses vœux perpétuels, le religieux soit parvenu au degré de maturité spirituelle requis pour que l'état religieux, dans lequel il va s'engager définitivement, puisse être véritablement pour lui un moyen de perfection et de plus grande charité, et non un fardeau trop lourd à porter. Néanmoins si, en certains cas, la prolongation de la probation temporaire peut favoriser cette maturation, en d'autres cas, elle peut comporter des inconvénients qu'il convient de signaler. Car le fait de demeurer trop longtemps dans un état d'incertitude n'est pas toujours un facteur de maturation, et cette situation peut même favoriser chez certains une tendance à l'instabilité. Il faut ajouter que, dans les cas de non-admission à la profession perpétuelle, le retour à la vie laïque entraînera souvent des problèmes de réadaptation d'autant plus douloureux et difficiles que le temps passé dans les engagements temporaires aura été plus long. Les Supérieurs doivent donc prendre conscience de la responsabilité qui est la leur en ce domaine, et ne pas remettre jusqu'au dernier moment une décision qui aurait pu et dû être prise plus tôt.

7 — La décision d'user de la faculté concédée par cette Instruction de remplacer les vœux temporaires par un engagement d'une autre nature, ne saurait être prise par un Institut sans qu'aient été clairement entrevus et pesés les motifs et la nature de ce changement.

Il ne saurait être question de remettre en cause l'importance, pour celui qui a entendu l'appel de Jésus à tout quitter pour le suivre, de répondre généreusement et de tout coeur à cet appel dès le début de sa vie religieuse: l'émission des vœux temporaires répond parfaitement à cette exigence. Tout en retenant le caractère d'une probation par le fait qu'elle est temporaire, l'émission des premiers vœux engage le candidat dans la consécration propre à l'état religieux.

Cependant la préparation aux vœux perpétuels peut aussi se faire sans l'émission de vœux temporaires. En effet, on peut constater aujourd'hui plus fréquemment qu'hier que des novices terminent leur noviciat sans avoir acquis la maturité religieuse suffisante pour se lier immédiatement par les vœux religieux, sans qu'on puisse cependant mettre en doute, ni leur générosité, ni l'authenticité de leur vocation à l'état religieux. Cette hésitation à prononcer des vœux s'accompagne souvent de la conscience très grande qu'ils ont des exigences et de l'importance de la profession religieuse perpétuelle à laquelle ils aspirent et désirent se préparer. C'est ainsi qu'il a paru souhaitable à certains Instituts, que les novices terminant leur noviciat puissent se lier par un engagement temporaire, correspondant davantage au double désir qu'ils ont de se lier à Dieu et à l'Institut et de s'engager à une préparation plus complète à la profession perpétuelle.

Quelle que soit la forme que prendra cet engagement, la fidélité à une authentique vocation religieuse semble exiger que le lien temporaire porte d'une certaine manière sur les exigences mêmes des trois conseils évangéliques, et soit ainsi déjà tout orienté vers l'unique profession perpétuelle dont il doit être comme l'apprentissage et la préparation.

8 — Que celui qui s'engage à marcher à la suite du Christ dans la vie religieuse se rappelle la parole du Seigneur: « Quiconque a mis la main à la charrue et regarde en arrière est impropre au Royaume de

Dieu » (*Luc.* 9,62). Cependant, les difficultés psychologiques et affectives, rencontrées par certains dans leur adaptation progressive à la vie religieuse, ne sont pas toujours résolues à la sortie du noviciat, sans que, dans tous les cas, on puisse mettre prudemment en doute la possibilité d'une vocation authentique. En bien des cas la permission d'absence prévue par le droit pourra fournir à ces sujets la possibilité de résoudre leurs difficultés. Cependant, en d'autres cas plus difficiles, cette solution ne sera pas suffisante. Les Supérieurs pourront alors proposer à de tels sujets un retour au siècle se réservant ensuite d'utiliser, s'il en est besoin, la faculté que leur concède l'article 38.

9 — Une formation religieuse, davantage progressive et judicieusement répartie sur les différentes étapes de la vie d'un jeune religieux, doit trouver son achèvement dans une sérieuse préparation aux voeux perpétuels. Il est en effet souhaitable que cet acte unique et essentiel de la consécration perpétuelle d'un religieux à Dieu, soit précédé d'une préparation suffisamment longue, passée dans la retraite et la prière, préparation qui serait ainsi comme un second noviciat.

II - Normes spéciales

La Sacrée Congrégation pour les Religieux et les Instituts séculiers, dans le but de favoriser les expériences nécessaires ou utiles qui faciliteront la rénovation de la formation à la vie religieuse, a examiné toute la question dans les assemblées plénières des 25 et 26 Juin 1968 et, après en avoir déféré au Souverain Pontife Paul VI, a reçu mandat d'établir et de publier, par la présente Instruction, les normes qui suivent:

10 — I. La formation à la vie religieuse comporte deux étapes essentielles: le noviciat et la période de probation, qui suit le noviciat, d'une durée plus ou moins longue selon les Instituts pendant laquelle les membres sont liés par des voeux ou autres engagements temporaires.

II. Une probation préalable, de durée variable, obligatoire en certains Instituts sous le nom de postulat, précède habituellement l'admission au noviciat.

11 — I. Cette probation préalable a pour but, non seulement de porter un premier jugement sur les aptitudes et la vocation du candidat, mais aussi de vérifier le niveau de ses connaissances religieuses et, au besoin, de les compléter dans la mesure jugée nécessaire; enfin de permettre une transition progressive de la vie du siècle à la vie du noviciat.

II. Durant ce temps de probation, on devra en particulier s'assurer que le candidat à la vie religieuse possède les éléments de maturité humaine et affective tels qu'ils laissent espérer qu'il est capable du choix de l'état religieux et qu'il pourra, dans la vie religieuse et en particulier au noviciat, continuer à progresser vers une maturité plus complète.

III. Si dans certains cas plus difficiles, le Supérieur estime, avec le libre accord du sujet, devoir recourir aux conseils d'un médecin psychologue vraiment compétent, prudent et estimé pour ses principes moraux, il est souhaitable, pour que cet examen soit pleinement efficace, qu'il ait lieu après un temps notable de probation, afin de permettre au spécialiste de donner son avis après expérience.

12 — I. Dans les Instituts où le postulat est obligatoire soit en vertu du droit commun, soit en vertu des Constitutions, le Chapitre général pourra s'inspirer des normes de la présente Instruction pour mieux adapter le temps du postulat aux exigences d'une meilleure préparation au noviciat.

II. Dans les autres Instituts, il appartient au Chapitre général de définir la nature et la durée de cette probation préalable, qui pourra être variable suivant les candidats. Cependant, pour être efficace, cette probation ne saurait être trop courte, sans toutefois dépasser habituellement la durée de deux ans.

III. Il est préférable que cette probation n'ait pas lieu dans la maison du noviciat. Il pourra même être utile qu'elle ait lieu, en tout ou en partie, en dehors d'une maison de l'Institut.

IV. Durant le temps de cette probation préalable, même si elle a lieu au dehors, les candidats seront placés sous la direction de religieux qualifiés, et une suffisante collaboration devra exister entre ces derniers et le Maître des novices, en vue d'assurer la continuité de la formation.

13 — I. La vie religieuse débute par le noviciat. Celui-ci, quelle que soit la fin particulière de l'Institut, a pour but principal d'initier le novice aux exigences essentielles de la vie religieuse, ainsi qu'à la mise en pratique, en vue d'une charité plus parfaite, des conseils évangéliques de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, auxquels il devra un jour s'engager « par des vœux ou autres liens sacrés assimilés aux vœux selon leur nature propre » (13).

II. Dans les Instituts où « l'action apostolique et bienfaisante appartient à la nature même de la vie religieuse » (14), les novices devront aussi être progressivement formés à se livrer aux activités en rapport avec la fin de leur Institut, tout en réalisant cette union intime avec le Christ, d'où doit dériver toute leur activité apostolique (15).

14 — Les Supérieurs qui ont la responsabilité de prononcer l'admission au noviciat veilleront à n'admettre que les candidats présentant les aptitudes et les éléments de maturité jugés nécessaires pour s'engager dans la vie religieuse telle qu'elle est menée dans l'Institut.

15 — I. Le noviciat pour être valide doit avoir lieu dans une maison régulièrement désignée à cet effet.

II. Il doit être accompli au sein d'une communauté, ou bien du groupe des novices, fraternellement unis sous la direction du Maître des novices. Les conditions de vie et la nature des activités et des travaux du noviciat devront avoir été déterminées de manière à favoriser la formation des novices.

III. Cette formation consiste principalement, conformément aux enseignements du Seigneur dans l'Évangile et aux exigences de la fin particulière et de la spiritualité de l'Institut, à initier progressivement les novices: au détachement de tout ce qui n'est pas en rapport avec le Royaume de Dieu, à la pratique de l'humilité et de l'obéissance, à la pauvreté, à la prière, à l'union habituelle avec Dieu dans la disponibilité à l'Esprit-Saint, enfin à s'entraider spirituellement dans une charité franche et ouverte.

IV. Le noviciat comportera aussi l'étude et la méditation de l'Écriture Sainte, la formation doctrinale et spirituelle indispensable au développement d'une vie surnaturelle d'union à Dieu et à la compréhén-

sion de l'état religieux, enfin une initiation à la vie liturgique et à la spiritualité de l'Institut.

16 — I. L'établissement d'un noviciat n'exige pas l'autorisation du Saint-Siège; il appartient au Supérieur général, du consentement de son conseil et selon les normes des Constitutions, d'établir ou d'autoriser l'établissement d'un noviciat, d'en déterminer les modalités particulières quant aux conditions de vie et d'en fixer le siège dans une maison de l'Institut.

II. Pour mieux répondre à certaines exigences de la formation des novices, le Supérieur général peut autoriser la communauté du noviciat à se transporter, durant certaines périodes, dans une autre résidence désignée par lui.

17 — Lorsque la nécessité s'en fera sentir le Supérieur général, du consentement de son conseil et après avoir pris l'avis du Supérieur provincial, peut autoriser l'établissement de plusieurs noviciats dans la même province.

18 — Etant donnée l'importance du rôle joué par la vie commune dans la formation des novices, le Supérieur général devra, lorsque le nombre des novices ne saurait à lui seul permettre de constituer une vraie communauté, établir si possible le noviciat auprès d'une communauté de l'Institut susceptible de favoriser la formation de ce petit groupe de novices.

19 — Pour des cas particuliers et à titre exceptionnel, la faculté est concédée au Supérieur général, du consentement de son conseil, d'autoriser un candidat à effectuer valablement son noviciat dans une maison de l'Institut autre que celle du noviciat, mais sous la responsabilité d'un religieux éprouvé faisant fonction de Maître des novices.

20 — Pour une cause qu'il estime juste, le Supérieur majeur peut permettre que l'émission de la première profession ait lieu hors de la maison du noviciat.

21 — Le noviciat tel qu'il vient d'être défini, doit, pour être valablement accompli, s'étendre sur une durée de douze mois.

22 — I. Les absences de la communauté et de la maison du noviciat qui, en une ou plusieurs fois, dépasseraient trois mois, rendent le noviciat invalide.

II. Pour les absences inférieures à trois mois, il appartient au jugement des Supérieurs majeurs, avec l'avis du Maître des novices, de décider dans chaque cas particulier, et compte tenu des motifs de l'absence, s'il convient ou non de compenser en exigeant une prolongation du noviciat et de déterminer la durée de cette prolongation. Les Constitutions de l'Institut peuvent aussi réglementer cette matière.

23 — I. Le Chapitre général peut, à la majorité d'au moins les deux tiers des suffrages, décider d'intégrer dans la formation du noviciat, à titre d'expérience, un ou plusieurs stages comportant des activités en rapport avec le caractère de l'Institut et en dehors de la maison du noviciat, dans la mesure où, au jugement du Maître des novices, et avec le consentement du Supérieur majeur, ce ou ces stages apparaîtraient utiles à la formation.

II. Ces stages de formation peuvent concerner un ou plusieurs novices ou même l'ensemble de la communauté du noviciat. Quand cela sera possible, les novices effectueront ces stages par groupe.

III. Durant les stages, les novices demeurent sous la responsabilité du Maître des novices.

24 — I. La durée totale des stages effectués par un novice en dehors de la maison du noviciat viendra s'ajouter aux douze mois de présence requis par l'article 21 pour la validité de celui-ci sans que la durée totale du noviciat ainsi élargi puisse dépasser deux ans.

II. Ces stages ne pourront intervenir qu'après au moins trois mois de présence au noviciat et seront répartis de telle sorte que le novice fasse au moins un séjour de six mois continus au noviciat et qu'il y retourne au moins un mois avant l'émission des premiers vœux ou engagements temporaires.

III. Dans le cas où les Supérieurs estimeraient nécessaire à la formation d'un novice, que celui-ci effectue un stage préalablement aux trois mois de présence requis dès le début du noviciat, ce stage pourrait

avoir lieu comme une probation, et le noviciat ne commencerait qu'ensuite.

25 — I. La nature des stages en dehors de la maison du noviciat pourra varier suivant la fin des Instituts et la nature de leurs activités. Cependant ils devront toujours être conçus et réalisés en vue de la formation du novice, ou en certains cas afin d'éprouver ses aptitudes à la forme de vie de l'Institut. En plus d'une préparation progressive aux activités apostoliques de l'Institut, ces stages pourront avoir aussi pour but de faire découvrir au novice certains aspects concrets de la pauvreté ou de la vie de travail, de contribuer à la formation du caractère, à une meilleure connaissance des hommes, à l'affermissement de la volonté et au développement de la responsabilité personnelle, enfin d'être l'occasion d'un effort de fidélité à l'union à Dieu dans un contexte de vie active.

II. Cette alternance entre des périodes d'activité et des périodes de retraite consacrées à la prière, à la méditation ou à l'étude, qui marquera ainsi la formation des novices, devra inciter à y demeurer fidèles au cours de leur vie religieuse. Il serait même souhaitable que de telles périodes de retraite puissent être régulièrement prévues durant les années de formation précédant la profession perpétuelle.

26 — Le Supérieur majeur peut, pour une juste cause, permettre que la première profession puisse être anticipée, mais non au-delà de quinze jours.

27 — Sauf si les Constitutions en disposent autrement, dans les Instituts comportant des noviciats différents suivant les catégories de religieux, le noviciat effectué pour une catégorie est valable pour l'autre. Il appartient aux Constitutions de fixer, éventuellement, les conditions auxquelles se ferait ce passage d'une catégorie à l'autre.

28 — La nature et la finalité du noviciat ainsi que les exigences d'une vie commune particulièrement étroite entre les novices demandent une certaine séparation du groupe des novices par rapport aux autres membres de l'Institut. Cependant, les novices pourront avoir, au jugement du Maître des novices, des relations avec les autres communautés

et avec les religieux de l'Institut. Il appartient donc au Chapitre général de définir, en fonction de chaque Institut et suivant les circonstances particulières, la nature des rapports que les novices peuvent avoir avec les autres membres de l'Institut.

29 — I. Le Chapitre général peut permettre ou rendre obligatoire, pendant le noviciat, certaines études utiles à la formation des novices. Les études doctrinales devront être mises au service d'une connaissance amoureuse de Dieu et de l'approfondissement de la vie de foi.

II. Durant le temps du noviciat prescrit par le n. 21 demeurent exclues toutes études, même théologiques et philosophiques, qui seraient faites pour préparer l'obtention de diplômes ou en vue d'une formation professionnelle.

30 — Tous les emplois ou travaux confiés à des novices s'effectueront sous la responsabilité et la direction du Maître des novices qui peut cependant se faire aider par des personnes compétentes. Dans ces différents emplois on devra rechercher la formation des novices et non l'intérêt de la Société.

31 — I. Dans la direction de ses novices, en particulier durant les périodes des activités de probation, le Maître des novices s'inspirera de cet enseignement si clairement énoncé par le Concile du Vatican II: « S'ils veulent répondre avant tout à leur vocation de suivre le Christ et de le servir Lui-même dans ses membres, il faut que leur activité apostolique dérive de leur union intime avec lui » (16). « Il importe que les membres de tout Institut, ne cherchant avant tout que Dieu seul, unissent la contemplation par laquelle ils adhèrent à lui de coeur et d'esprit, et l'amour apostolique par lequel ils s'efforcent de s'associer à l'oeuvre de la Rédemption et d'étendre la Royaume de Dieu » (17).

II. Dans ce but il devra enseigner à ses novices:

1) à rechercher en toute chose, dans les activités de l'apostolat ou le service des hommes comme dans les moments consacrés à la prière ou à l'étude silencieuse, la pureté de l'intention et l'unité de la charité envers Dieu et envers les hommes;

2) lorsque les activités apostoliques de leur Institut les amènent

à se mêler aux affaires humaines, à user de ce monde comme s'ils n'en usaient pas;

3) à découvrir leurs limites dans l'action, sans se décourager, et à prendre en main la direction de leur propre vie, sachant que nul ne peut se donner vraiment à Dieu et à ses frères sans d'abord se posséder soi-même dans l'humilité;

4) à réaliser dans leur vie, avec une volonté ferme et pleine d'initiative et en conformité avec les exigences de la vocation de leur Institut voué à l'apostolat, l'équilibre indispensable sur le plan humain comme sur le plan spirituel, entre des temps consacrés à l'apostolat et au service des hommes et des temps plus ou moins prolongés consacrés, dans la solitude ou en communauté, à la prière et à la lecture méditée de la Parole de Dieu;

5) dans la fidélité à ce rythme essentiel de toute vie consacrée dans ce genre d'Institut, à établir progressivement leur coeur dans l'union à Dieu et la paix de l'accomplissement de la volonté divine, dont ils auront appris à découvrir les exigences dans le devoir d'état et les sollicitations particulières de la justice ou de la charité.

32 — I. L'unité de coeur et d'esprit doit régner entre les Supérieurs, le Maître des novices et les novices. Cette unité, fruit d'une authentique charité, est nécessaire à la formation des religieux.

II. Les Supérieurs et le Maître des novices devront toujours faire preuve, à l'égard des novices, de simplicité évangélique, d'amitié compréhensive et de respect de leur personnalité, afin d'obtenir le climat de confiance, de docilité et d'ouverture grâce auquel le Maître des novices sera capable d'orienter leur générosité vers un don d'eux-mêmes au Seigneur dans la foi, et de leur faire progressivement découvrir, par la parole et par l'exemple, dans le mystère du Christ crucifié, les exigences d'une véritable obéissance religieuse.

Le Maître des novices leur apprendra « la collaboration par une obéissance responsable et active, tant dans l'accomplissement de leur tâche que dans les initiatives à prendre » (18).

33 — Il appartient au Chapitre général de déterminer l'habit que devront porter les novices et les autres candidats à la vie religieuse.

34 — I. Le Chapitre général pourra, à une majorité des deux tiers des suffrages, décider de substituer dans l'Institut aux vœux temporaires, un engagement d'une autre nature, comme, par exemple, une promesse faite à l'Institut.

II. Cet engagement sera pris à la fin du noviciat et pour la durée de la période de probation qui s'étend jusqu'à la profession perpétuelle ou aux engagements sacrés qui en tiennent lieu dans certains Instituts (19). Cet engagement temporaire pourra aussi être émis pour une durée plus courte, et être renouvelé plusieurs fois, ou bien encore être suivi d'une émission de vœux temporaires.

35 — I. Il est souhaitable que cet engagement temporaire porte déjà sur la mise en pratique des trois conseils évangéliques, afin de constituer une véritable préparation à la profession perpétuelle. Il importe, en effet, de maintenir l'unité de la formation à la vie religieuse. Celle-ci, définitivement réalisée à la profession perpétuelle, doit, en effet, commencer d'être mise en pratique et éprouvée pendant un temps assez long.

II. La profession religieuse unique et perpétuelle prenant ainsi toute sa signification, il convient qu'elle soit précédée d'une période de préparation immédiate d'une certaine durée, constituant comme un second noviciat, et dont il appartient au Chapitre général de déterminer la durée et les modalités.

36 — Quelle que soit la nature de cet engagement temporaire, il aura pour effet de lier celui qui le prononce à son Institut, et d'entraîner l'obligation d'observer la Règle et les Constitutions et autres règlements. Le Chapitre général devra définir les autres aspects et conséquences de cet engagement.

37 — I. Le Chapitre général, après avoir attentivement tout considéré, doit déterminer la durée de la période de vœux ou engagements temporaires qui doit s'étendre de la fin du noviciat à l'émission des vœux perpétuels. La durée de cette probation ne pourra être ni inférieure à trois, ni supérieure à neuf ans, à compter d'une manière continue.

II. La prescription demeure d'émettre la profession perpétuelle avant la réception des ordres majeurs.

38 — I. Lorsqu'un membre de l'Institut légitimement sorti, soit à l'expiration d'une profession ou engagement temporaire, soit après avoir été relevé de ces mêmes engagements, se présente à nouveau pour y être admis, le Supérieur général peut, avec le consentement de son conseil, l'admettre à nouveau, sans être obligé de lui faire recommencer le noviciat.

II. Cependant le Supérieur général doit lui imposer un temps d'épreuve. A l'issue de celle-ci, le candidat pourra être admis à prononcer des vœux ou autres engagements temporaires pour une durée qui ne pourra être inférieure à un an, ni non plus inférieure à la durée de la probation temporaire qui lui restait à accomplir avant les vœux perpétuels lorsqu'il a quitté l'Institut. Mais le Supérieur peut aussi exiger un temps d'épreuve plus long.

III - Règles d'application

Pour ce qui concerne l'exécution des présentes décisions on observera ce qui suit:

I. Les prescriptions du Droit commun demeurent valables, sauf s'il y est dérogé par les normes de la présente Instruction.

II. Les facultés concédées par cette Instruction ne peuvent en aucun cas être déléguées.

III. Sous le nom de « Supérieur général » il faut aussi entendre l'Abbé président d'une Congrégation monastique.

IV. Dans le cas où le Supérieur général manque ou est légitimement empêché, les mêmes facultés sont concédées à celui que les Constitutions désignent pour le remplacer.

V. En ce qui regarde les Moniales consacrées à une vie uniquement contemplative, des règles particulières devront être insérées dans les Constitutions et soumises à l'approbation. Cependant, les normes édictées aux articles 22, 26 et 27 peuvent leur être appliquées.

VI. 1) Si le Chapitre général spécial prescrit par le Motu Proprio « *Ecclesiae Sanctae* » a déjà eu lieu, il appartient collégialement au Supérieur général et à son Conseil, après avoir pesé le pour et le contre,

de décider s'il convient de convoquer un Chapitre général pour délibérer sur ces questions, ou s'il est préférable d'attendre pour le faire la réunion du prochain Chapitre.

2) Au cas où le Supérieur général et son Conseil, jugeraient trop onéreuse ou impossible la convocation d'un nouveau Chapitre général, et que, par ailleurs, l'application des facultés concédées par la présente Instruction serait jugée nécessaire pour le bien de l'Institut, le Supérieur général pourra décider collégalement avec son Conseil, de les mettre toutes ou certaines d'entre elles en vigueur, à la condition d'avoir consulté auparavant les autres Supérieurs majeurs et leur Conseil et obtenu le consentement des deux tiers d'entre eux. Ceux-ci auront à coeur de consulter préalablement leurs sujets de voeux perpétuels. Dans les Instituts qui ne sont pas divisés en province, le Supérieur général doit consulter les profès perpétuels et obtenir l'accord des deux tiers d'entre eux.

VII. Ces normes, formulées à titre d'expérimentation, entrent en vigueur dès la publication de la présente Instruction.

Rome, le 6 janvier 1969, en la fête de l'Épiphanie de Notre-Seigneur.

H. Card. ANTONIUTTI

Préfet

✠ A. MAURO

Archevêque titulaire de Tagaste

Secrétaire

(1) Cfr. Const. dogm. *Lumen gentium*, n. 43 ss.; Décret. *Perfectae caritatis*.

(2) Const. dogm. *Lumen gentium*, n. 44.

(3) *Ibi*, n. 45.

(4) Décr. *Perfectae caritatis*, n. 18.

(5) Cfr. M. P. *Ecclesiae sanctae*, II, n. 3.

(6) Cfr. Décr. *Perfectae caritatis*, n. 3 ss.

(7) *Ibi*, n. 2.

(8) Const. dogm. *Lumen gentium*, n. 44.

(9) *Ibid.*

(10) Cfr. Décr. *Perfectae caritatis*, n. 14.

(11) *Ibi*, n. 8.

(12) Const. dogm. *Lumen gentium*, n. 46.

(13) Const. dogm. *Lumen gentium*, n. 44.

(14) Décr. *Perfectae caritatis*, n. 8.

(15) Cfr. *ibid.*

(16) Décr. *Perfectae caritatis*, n. 8.

(17) *Ibi*, n. 5.

(18) *Ibi*, n. 14.

(19) Cfr. *ci-dessus*, n. 3.

2) Nouvelles normes pour le Chapitre provincial

Nous publions la requête adressée par le Recteur Majeur au Saint-Siège en vue de l'approbation des nouvelles normes pour la composition du Chapitre provincial ainsi que le rescrit avec sa réponse affirmative, accordée par la Congrégation des Religieux et des Instituts Séculiers (Cf. Atti del Consiglio Superiore, n. 255).

DIREZIONE GENERALE OPERE DON BOSCO

Il Rettor Maggiore

Eminence,

Notre 19^e Chapitre général, réuni en 1965, décida, comme il en appert dans les Actes du dit Chapitre (*Document I*, Chapitre II), ce qui suit:

« Le Chapitre général a examiné avec soin le problème d'une composition plus largement représentative du Chapitre provincial. Après une longue et sérieuse discussion, le Chapitre général émet le voeu positif en faveur de cette large représentativité. Toutefois, devant les nombreuses et graves difficultés pratiques et en raison des divergences dans les solutions proposées, il reconnaît qu'une décision concrète n'est pas possible immédiatement; et il décide que le Conseil supérieur étudie et fasse étudier le problème, de façon à pouvoir présenter à la discussion et à l'éventuelle approbation du prochain Chapitre général un plan précis pour la réalisation de ce voeu ».

Conformément à cette résolution, le Conseil supérieur a confié l'étude du problème à une Commission technique de composition largement internationale.

Les conclusions de la Commission ont été soumises à un examen

attentif de la part du Conseil supérieur qui a été ainsi à même d'élaborer un nouveau système d'élection pour la composition du Chapitre provincial.

Il me semble opportun, en plein accord avec les Membres de mon Conseil, que la nouvelle formule puisse être appliquée pour les Chapitres provinciaux qui devront avoir lieu sous peu.

Ainsi le Chapitre général spécial pourra se prononcer non seulement sur une formule mais sur une expérience concrète.

Etant donné que ce système d'élection s'écarte de nos Constitutions, en ses articles 99 à 102, je sollicite de ce S. Dicastère la faculté et l'autorisation nécessaires pour que les prochains Chapitres provinciaux puissent avoir une composition différente de celle qui est prévue par les Constitutions en vigueur et qu'ils puissent répondre aux normes dont nous donnons ci-joint un double exemplaire.

Agréez, Éminence, de la part de la Congrégation Salésienne les vœux les plus fervents pour la fête toute proche de Noël. J'y joins mes respectueuses salutations

D. Luigi Ricceri
Recteur Majeur

A Son Em. le Card. Ildebrando ANTONIUTTI
Préfet de la S. Congrégation des Religieux et des Instituts Séculiers
ROMA

SACRA CONGREGATIO PRO RELIGIOSIS ET INSTITUTIS
SAECULARIBUS

Prot. N. 2306/68

Beatissime Pater,

Rector Maior Societatis S. Francisci Salesii a Sanctitate Tua humiliter implorat dispensationem ab aliquibus praescriptis Constitutionum, ut Sodales maiorem participationem habere valeant in Capitulis Provincialibus ad mentem Concilii Oecumenici Vaticani II celebrandis.

Et Deus, etc. ...

Vigore facultatum a Summo Pontifice tributarum, Sacra Congregatio

pro Religiosis et Institutis Saecularibus, attentis expositis, annuit pro gratia iuxta ea quae in annexis foliis exponuntur, servatis ceteris servandis.

Contrariis quibuslibet non obstantibus.

Datum Romae, die 20 Decembris 1968

D. Ant. Mauro

a secr.

D. M. Hout,
subs.

**3) Renouveau de la faculté accordée au Recteur Majeur pour
l'anticipation de l'ordination des sous-diacres et des diacres**

**SACRA CONGREGATIO PRO RELIGIOSIS ET INSTITUTIS
SAECULARIBUS**

F. 5 341

Prot. N. 12857-67

210

Beatissime Pater,

Rector Maior Societatis S. Francisci Salesii, archidiocesis Taurinen., a Sanctitate Tua humiliter implorat prorogationem rescripti diei 18 Februarii 1967, N. 12857-67, quo concessa est facultas promovendi subdiaconos ad diaconatum expleto tertio anno S. Theologiae, ed diaconos ad Presbyteratum progrediente quarto anno, iisdem perdurantibus causis.

Et Deus, etc.

Vigore facultatum a Summo Pontifice concessarum, Sacra Congregatio pro Religiosis et Institutis Saecularibus, attentis expositis, benigne annuit pro gratia prorogationis enunciati indulti ad quinquennium, servatis in reliquis illius forma et tenore.

Contrariis quibuslibet non obstantibus.

Datum Romae, die 18 Octobris 1968.

Ant. Mauro

a secr.

G. Bolduc

VI. MAGISTERE PONTIFICAL

1) **Regard panoramique sur l'Eglise**

Réponse du Saint-Père aux vœux du Sacré Collège des Cardinaux, le 23 décembre 1968 (Oss. Rom., éd. franç. 3.1.1969).

La coutume Nous porte ensuite à donner, en cette occasion, un regard général sur le panorama de l'Eglise.

Si Nous regardons l'année qui va se terminer — année dense elle aussi d'événements et heureux et tristes de l'humanité — et Nous demandons, en particulier, ce qu'elle a signifié pour l'Eglise, Nous sentons résonner des accents et des jugements divers, non seulement dans la presse qui a continué à s'occuper d'une manière et avec une attention tout à fait spéciales, des événements ecclésiastiques, mais aussi de la part des hommes qui sont directement les protagonistes de la vie de l'Eglise et qui en sont plus que d'autres responsables.

Accents et jugements d'un optimisme presque sans réserve chez certains: et si quelque allusion moins optimiste vient de leur fait, elle concerne plutôt l'appréhension, excessive et sans fondement à leur dire, les craintes, les prévisions inquiètes, le pessimisme donc, manifesté par les autres. Cela représente, selon l'avis des premiers — les optimistes — un vrai danger pour l'Eglise aujourd'hui: qui pourrait porter à mal évaluer et à chercher à étouffer des ferments et des inquiétudes qui sont des signes et une reprise de vitalité et qui sont plutôt considérés avec sérénité et encouragés comme prémisses d'une purification et d'une reprise de force de l'Eglise, parce que celle-ci arrive à être plus pure et à mieux correspondre à ce que la volonté de son divin Fondateur et la nécessité des temps exigent.

Emouvante et sincère fidélité au Successeur de Pierre

Placé par le Christ, en tant que Successeur de Pierre, comme fondement visible et Pasteur universel de l'Eglise, Nous ne pouvons pas ne

pas observer d'un oeil particulièrement vigilant et attentif sa vie et son labeur, et Nous ne pouvons pas ne pas chercher à interpréter en ceci les côtés positifs et, éventuellement, les négatifs: pour remercier Dieu des premiers et pour Nous efforcer de les soutenir et de les promouvoir; pour examiner ce que, pour les négatifs, Nous pouvons et devons faire, en union d'esprit, de coeur et de volonté avec Nos frères dans l'épiscopat qui est responsable dans une si large mesure des destins de l'Eglise.

Optimiste, alors, ou pessimiste dans Notre appréciation de la situation présente de l'Eglise et de sa vie dans l'année presque passée?

Nous vous dirons que, grâce à Dieu, il Nous semble pouvoir distinguer en elles une mesure de bien et d'espérance bien plus grande que ce qui peut être considéré comme négatifs; et que, même pour ce négatif, il est permis d'avoir une bonne confiance de reprise.

Ce qui Nous conduit à cela, c'est avant tout la conscience et l'expérience de la fidélité résolue, consciente, inébranlable de la totalité — Nous pouvons dire presque sans exception — de Nos frères dans l'Episcopat à l'Eglise et à l'humble Successeur de Pierre et Vicaire du Christ Seigneur: fidélité qui, manifestée et réaffirmée à des moments et dans des situations qui ne sont pas faciles, donne à l'Eglise la tranquille sécurité qui vient de l'union du Collège épiscopal avec son Chef.

La conscience, l'expérience — ensuite — de la fidélité émouvante et sincère de la majorité, vraiment très grande, de Nos fils unis à Nous dans la grâce du sacerdoce ou dans celle des rachetés du Christ et participants de sa Grâce et de ses promesses éternelles.

Ainsi Nous réconfortent les témoignages qui Nous parviennent, répétés et encourageants, de toutes les parties du monde, spécialement de celles qui, en raison de conditions extérieures, sont restées plus séparées de Nous et où la religion et la liberté de l'Eglise souffrent encore de limitations et d'injustes restrictions: comme si celles-ci faisaient plus vivement sentir la nécessité de l'union de coeur et de la communion hiérarchique avec le centre de l'Eglise, raffermisssaient les liens de la charité envers le Père et les frères et fortifiaient la volonté d'appartenir à l'Eglise, dans la vie et dans la mort, dans chaque épreuve de la vie et jusqu'au sacrifice de celle-ci lorsqu'il arrivera: à l'Eglise une, sainte, catho-

lique, basée sur le fondement apostolique et édiflée sur le roc contre lequel le Christ a garanti que, grâce à sa vertu rédemptrice, ne pourront pas prévaloir les forces adverses.

Que faut-il donc dire de ces autres épisodes — et ils ne sont ni rares ni obscurs — qui font parler d'une « crise » dans l'Eglise: crise de foi et crise de discipline?

Ferme sollicitude pour la garde et la défense de la vérité

Nous ne voulons pas et Nous ne pouvons pas Nous livrer ici à un examen approfondi des faits auxquels va cependant toujours Notre attention de Pasteur et de Père: Nous sommes toujours ouvert à la compréhension sincère des embarras, des aspirations, des impatiences qui peuvent prendre parfois les tons et les apparences presque de révolte et de défi; et Nous sommes désireux d'y répondre de la meilleure manière possible, mais en même temps soucieux comme de iuste de sauvegarder le dépôt sacré de vérité et de règles qui a été confié à l'Eglise par son Fondateur et que Nous devons conserver essentiellement intact, tel qu'il Nous a été transmis, puis le présenter et l'appliquer de la manière qui correspond aux nécessités du monde d'aujourd'hui.

Certes, Nous ne pouvons pas taire la douleur que Nous cause la vue de Nos intentions et de Nos paroles elles-mêmes parfois incomprises ou déformées; et la crainte qu'un certain nombre — heureusement restreint, mais pour Nous trop élevé — de Nos fils et, par eux, d'autres encore parmi les moins défendus et avisés, s'éloignent du droit chemin et, attirés par l'amour de la nouveauté et du changement, risquent de retenir comme adressées à eux les paroles de l'Apôtre: « Ils détournent l'oreille de la vérité pour se tourner vers les fables » (cf. 2 Tim 4,4).

Ceci, et non une vision craintive des choses, dicte Notre insistance sur les sujets que Nous considérons comme fondamentaux pour l'orthodoxie doctrinale et la bonne organisation de la vie de l'Eglise, et qui pour certains, malheureusement aussi des prêtres ou des personnes consacrées à la perfection religieuse, semblent avoir perdu la netteté des contours ou la sécurité de la vérité: soit justement pour ce qui concerne

l'enseignement de la foi, soit pour ce qui touche aux principes de ce que l'on appelle la discipline ecclésiastique et qui n'est pas autre chose que l'acceptation libre, volontaire et qui engage de ces rapports, réciproquement confiants et pleins d'égards entre l'autorité dérivant d'un mandat divin et l'obéissance, indispensable à tous pour entrer dans le mystère de celle du Christ; que le Christ lui-même a voulu ces éléments essentiels, providentiels et caractéristiques de son Eglise et qui font d'elle plus qu'une armée rigide ment ordonnée, une grande, tendre famille, un peuple immense et en même temps organiquement et hiérarchiquement assemblé, dans la diversité des offices et des fonctions, une dans la commune responsabilité envers Dieu et les propres frères (cf. 1 Cor. 12,4-31).

Il est en effet évident que c'est seulement si elle sait rester amoureuse de la vérité et unie comme son divin Fondateur la veut, que l'Eglise pourra exercer à plein sa mission de lumière et de sanctification parmi les hommes. Et elle pourra offrir au monde une collaboration plus précieuse à l'oeuvre de la paix, de l'élévation humaine et du progrès, à laquelle sa nature même de société d'amour semble l'appeler.

Réaffirmation générale du « Credo » du Peuple de Dieu

Pour ces motifs, Nous n'avons pas pu Nous soustraire au devoir de réaffirmer, en présence et au nom de l'Eglise entière comme un *Amen* solennel, en conclusion de l'Année de la Foi, célébrée en souvenir du XIXème Centenaire du martyre des Apôtres Pierre et Paul, le *Credo*, tant Nôtre que du Peuple de Dieu.

C'est pour ces mêmes motifs et pour ne pas fruster l'invocation, l'attente, le besoin du Peuple de Dieu, que Nous avons dû donner Notre réponse de Pasteur de l'Eglise tout entière aux problèmes posés à l'homme, au chrétien d'aujourd'hui, par l'ancienne question d'une paternité responsable et d'une honnête régulation des naissances. Réponse longuement méditée parce que Nous avons voulu que soient scrupuleusement examinées les nouvelles argumentations et objections contre le constant et commun enseignement de l'Eglise, qui Nous est apparu de nouveau dans sa sévère mais en même temps sereine certitude.

L'Encyclique « Humanae vitae » et ses prévoyantes conséquences

Nous n'ignorons pas les différentes réactions provoquées par Notre déclaration. Nous avons pris note de toutes, avec le respect que Nous portons à tous et avec l'intention de ne pas laisser manquer, lorsque le moment sera venu, les réponses qui paraîtront nécessaires, spécialement sur le plan des préoccupations pastorales. Mais jusqu'à présent Nous avons confiance que Notre enseignement sera accueilli avec un pur esprit de foi, sera médité dans une large et sereine réflexion, sera reconnu comme conforme à la coutume et au sentiment chrétien, sera reçu comme protection prévoyante de l'honnêteté et de la dignité de l'amour, sera compris comme un apprentissage de la moralité supérieure et de la sincère spiritualité de la vie conjugale, sera pratiqué comme un renforcement de l'Institution familiale et de la santé sociale et sera béni par les récompenses qui rendent la vie présente vertueuse et heureuse et préparent celles de la vie future.

Le soin de la sainte Eglise de Dieu qui, même s'il est aimé et confiant, ne cesse pas d'être lourd pour Nos humbles forces, Nous porte à compter toujours davantage sur l'aide précieuse et la collaboration non seulement du Sacré Collège et des organismes de Notre Curie mais aussi, et actuellement d'une manière spéciale, de Nos frères dans l'épiscopat répandus dans le monde et occupés au service des divers diocèses.

2) L'idéal de la perfection religieuse à l'heure présente

Allocution du Saint-Père aux Membres des Chapitres Généraux des Bénédictins Olivétains, des Pères du Saint-Esprit et des Frères Maristes, le 11 novembre 1968 (Oss. Rom., éd. franç. 11-12- novembre 1969).

Chers Fils,

Un horaire malheureusement très chargé Nous prive du plaisir de recevoir séparément les membres des Chapitres Généraux de chacune de vos trois Congrégations. Mais n'êtes-vous pas tous animés par un même idéal, celui de la perfection religieuse? Et si vos trois familles — Bénédictins Olivétains, Père du Saint-Esprit, Frères Maristes des

Ecoles — sont actuellement réunies en Chapitre Général, n'est-ce pas précisément pour réviser leurs Constitutions particulières à la lumière de cet unique idéal, compte tenu des conditions présentes de la vie de l'Eglise? Vous permettrez donc que Nous retenions ce facteur commun pour y puiser le thème des brèves paroles de bienvenue et d'encouragement que Nous désirons vous adresser.

Renoncement et amour

Vous êtes des religieux. Vous voulez être d'authentiques religieux. Dans la vaste mutation de la société à laquelle nous assistons aujourd'hui, il est plus important que jamais de s'interroger sur ce qui est essentiel et irremplaçable dans le genre de vie que vous avez embrassé, et sur ce qui peut ou doit changer selon les circonstances des temps et des lieux.

Qu'est-ce donc, d'abord, qui ne doit pas changer? Qu'est-ce qui caractérise une véritable et authentique vie religieuse, en tous temps et en tous lieux? Ce sont les deux directives fondamentales proposées par le Christ dans l'Evangile à ceux qui veulent le suivre de plus près; deux directives qui s'expriment en deux mots très simples, mais lourds de contenu, et que vous avez tous médités bien souvent: renoncement et amour.

Renoncement d'abord. « *Qui non renuntiat omnibus quae possidet non potest meus esse discipulus* » (Luc. 14,33). Le religieux est un homme détaché, un homme séparé, un homme qui ne partage pas la forme commune de vie fondée sur la poursuite du bien-être et de la prospérité temporelle: il fuit ce que le monde recherche. Par contre, il recherche ce que le monde fuit: la pénitence, la pauvreté, le recueillement, la vie chaste, la soumission aux supérieurs. Ce qui polarise l'existence du religieux, en effet, ce n'est pas ce qui se voit, c'est ce qui ne se voit pas. Témoin de l'invisible, il prend à son compte l'expérience de Saint Paul et de tous les Saints, et redit avec eux: « *Non contemplantibus nobis quae videntur, sed quae non videntur. Quae enim videntur temporalia sunt, quae autem non videntur aeterna sunt* » (2 Cor. 4,18). L'axe de sa vie, c'est la prière, la recherche de

Dieu. Et nous touchons ici au second élément — plus fondamental encore que le premier — de toute vie religieuse: l'amour. Renoncement et amour: c'est comme l'envers et l'endroit d'une belle étoffe. Par le renoncement au monde, à ses plaisirs, à ses honneurs, à ses richesses, le religieux a aplani le terrain dans sa marche vers Dieu. Mais c'est l'amour qui l'attire et qui le stimule: l'amour que Dieu a pour lui — amour reçu —, l'amour qu'il a lui-même pour Dieu — amour donné —. L'amour, c'est la perfection; c'est le sommet; c'est ce qui vaut, ce qui demeurera éternellement.

C'est donc là ce qui est premier. Et c'est pourquoi il faut réagir contre une tendance moderne qui consisterait à faire passer au second rang, dans la vie religieuse, le colloque avec Dieu, tant intérieur que communautaire, ainsi que le rit liturgique et sacramentel, pour donner la primauté et la préférence à d'autres fins humaines, bonnes en elles-mêmes, certes, et dignes d'être poursuivies, mais toujours en dépendance de la fin première, proprement religieuse, qui doit inspirer, pénétrer et sanctifier tout le reste.

La réforme de ce qui doit changer

Une fois assurées les bases de ce qui doit demeurer, on peut sans crainte aborder la réforme de ce qui doit changer. L'Eglise non seulement l'autorise, mais elle y exhorte. Certaines formes contingentes de la vie religieuse sont effectivement le fruit d'un contexte historique ou géographique aujourd'hui dépassé; non seulement il n'y a pas d'inconvénient, mais il y a souvent avantage à procéder aux modifications nécessaires.

L'entreprise n'est pas sans risques, vous êtes sans doute les premiers à vous en rendre compte: on quitte des rives connues, familières, sans voir toujours avec précision où l'on abordera. C'est une navigation périlleuse, qui doit se garder à la fois de deux écueils: l'un serait un attachement aveugle et passionné à la lettre de ce qu'on a toujours pratiqué dans l'Institut, une fidélité purement textuelle et matérielle; l'autre, ce serait la voie facile, et plus dangereuse encore, de la transformation arbitraire, suggérée non pas tant par l'esprit de Dieu et par

de vraies nécessités, que par l'envahissement de l'esprit naturel et mondain. Chaque Congrégation a son esprit, son style: il faut qu'elle le conserve, mais d'une manière adaptée, qui soit conforme à ses possibilités et à ce qui lui imposent ses activités spécifiques dans la communauté ecclésiale. C'est l'oeuvre même de vos chapitres généraux: que Dieu l'inspire et la bénisse!

Totale et généreuse fidélité à l'Eglise

Un mot encore, chers Fils, qui Nous est suggéré par les conditions particulières de ce lendemain de Concile. Laissez-Nous vous dire que ce que Nous attendons des Religieux avant tout, dans le moment présent, ce qui, Nous semble-t-il, doit être, dans le monde d'aujourd'hui, votre joie, votre fierté, votre honneur, c'est une totale, une généreuse fidélité à l'Eglise. Non pas à une Eglise imaginaire, que chacun concevrait et organiserait à son idée, mais à l'Eglise catholique telle qu'elle est, telle que le Christ l'a voulue et instituée, avec ses finalités, ses lois, ses moyens de salut, ses indispensables structures. Ce qu'on est en droit d'attendre aujourd'hui du religieux, c'est qu'il vivifie par l'intérieur cette unique et véritable Eglise du Christ, qu'il la fortifie et l'enrichisse par son adhésion, par son obéissance, par ses vertus ascétiques et pratiques, par la sainteté de sa vie, par sa façon de s'acquitter des services qui lui sont demandés.

Chers Fils, ayez toujours devant les yeux les grands besoins de l'Eglise: aimez-la dans ses nécessités; aimez-la en l'aidant de vos services; aimez-la dans sa structure hiérarchique et fraternelle. Que bien loin de vous décourager, les difficultés du temps présent vous stimulent et redoublent vos forces!

3) Trois allocutions du Saint-Père sur les problèmes de la jeunesse

Le samedi 28 décembre le Saint-Père a donné audience à plusieurs groupes, représentants de mouvements de formation spirituelle notamment. Aux uns et aux autres, le Pape a exprimé ses vœux et prodigué ses conseils. Nous donnons ci-dessous quelques extraits de ces paroles (Oss. Rom., éd. franç. 10.1.69).

1. *Aux membres des « Oratoires de Rome »*

Nous désirons maintenant adresser un salut particulier, plein de cordialité et de respect, aux groupes les plus significatifs, qui animent aujourd'hui cette audience.

Et d'abord, bienvenue à plus de mille membres du « centro Oratori romani », groupe qui devait être amené, comme cela nous avait été annoncé, par le cardinal Dell'Acqua, notre vicaire général pour le diocèse de Rome, mais que d'autres obligations ont empêché de venir.

Nous voulons le saluer comme s'il était présent, sachant l'intérêt et le zèle qu'il montre pour les « oratoires » du diocèse de Rome, et le remercier de l'assistance et de l'impulsion qu'il donne à cette institution, espérant qu'elle sera pour lui une source de mérites et de satisfactions pastorales.

Vos oratoires, fils très-chers, fêtent le 25^e anniversaire de la fondation de leur centre; voici les dirigeantes, les directeurs des oratoires interparoissiaux et des différentes paroisses de Rome, les catéchistes zélés et les élèves catéchistes, derrière eux, invisibles mais bien présents spirituellement, les 15.000 garçons qui fréquentent les 80 oratoires liés à l'institution. Nous vous salvons avec une paternelle reconnaissances, chers, fils, et Nous vous disons que vous Nous êtes particulièrement chers, parce que vous représentez la partie active de notre bien-aimé diocèse, assurant la formation du cœur et de l'esprit, la préparation à la vie la plus petite, mais aussi plus prometteuse: les garçons, les adolescents, le jeunes, c'est-à-dire ceux qui seront les adultes de demain, les prêtres de famille, les professionnels et les travailleurs, en un mot, le tissu de la vie publique de la Rome catholique. A votre école, cette jeunesse très chère apprend à mûrir en esprit, à s'assurer dans la vertu, à se conduire à travers les chemins durs et périlleux du monde: avec votre direction de laïcs ouverts et convaincus, qui vivez des consignes que vous a confié le Concile Vatican II, ces jeunes apprendront, non seulement à devenir des hommes, mais à penser, à se comporter, à s'amuser, à s'engager, à se former, en un mot, à vivre en chrétiens, après avoir pris conscience de la dignité de leur baptême et de la vocation à l'apostolat de leur confirmation; ils s'habitueront à l'amitié avec le

Christ, éduquée dans la prière et nourrie de l'Eucharistie, ils apprendront à vivre en société, à comprendre le prochain, à s'insérer efficacement dans le jeu des rapports humains avec une vision équilibrée, sereine, sérieuse et consciente du monde qui les entoure, du travail qu'ils auront à accomplir, des frères qui attendent l'aide de leur générosité et de leur formation.

Pour tous ces bienfaits Nous vous remercions, et Nous vous invitons à regarder en avant, au terme de ces 25 années d'existence du centre des oratoires romains, avec une grande foi dans le maître Jésus, votre divin modèle, avec tant de reconnaissance à Marie, Notre Dame, la patronne céleste qui vous a accompagnés en toutes ces années d'activité continue.

Et en vous assurant que Nous prions pour vous, de tout coeur Nous vous bénissons, embrassant dans une unique marque d'affection tous vos oratoires, les curés et les prêtres qui vous apportent leur aide irremplaçable et la troupe bruyante et vivante, qui nous est si chère, de vos garçons.

2. Aux représentants des instituts et écoles catholiques d'Italie

Sont aussi présents les 500 dirigeants et responsables des instituts et écoles catholiques d'Italie qui participent ces jours-ci à la 22^e assemblée générale de la fédération des instituts dépendant de l'autorité ecclésiastique.

Vous aussi, fils très chers, qui, dans un degré de haute et délicate responsabilité, êtes en contact avec la jeunesse d'aujourd'hui, vous êtes les responsables de sa formation scolaire, aux différents niveaux des écoles existantes, jusqu'au seuil de l'université, et vous sentez donc avec acuité toute la valeur, toute l'urgence de cette mission si délicate, comme l'atteste le thème qu vous avez choisi cette année pour vos fructueuses discussions: « les jeunes dans la communauté éducative, aujourd'hui ». Nous voudrions avoir plus de temps à notre disposition pour dire combien Nous tient à coeur votre oeuvre, et combien Nous attendons de vous pour la solution des problèmes qui préoccupent, troublent et inquiètent le jeunesse moderne; Nous Nous contenterons de souligner comment, malgré les difficultés réelles, et bien connues de Nous, de l'école catholique, vous avez la

possibilité de mener une action très précieuse dans un milieu fertile, ouvert, généreux. Ayez confiance dans les jeunes: s'ils sont bien éclairés, et placés devant leurs propres responsabilités et leurs propres talents, ils savent rendre à cent pour un la semence jetée aujourd'hui dans leur esprit avide de savoir, dans leur volonté impatiente d'agir et de s'engager, dans leur coeur désireux d'amour, d'encouragement, de compréhension.

Donnez-vous à fond à votre mission, vous en recueillerez les fruits, valables pour la jeunesse elle-même, consolants pour vous, et doux pour l'Eglise qui regarde avec une immense espérance les bataillons de jeunes qui avancent, pour prendre leur place dans la société, avec sérieux et profondeur. Aidez-les, Nous sommes avec vous, Nous vous aimons, Nous vous encourageons et Nous vous bénissons.

3. *Aux participants des « Exercices spirituels pour l'orientation des jeunes »*

Egalement les très chers et très doctes prêtres de la Fédération Italienne pour les exercices spirituels, venus ici avec notre frère, Mgr Almici, évêque d'Alexandrie, leur Président, à l'occasion de leur 4^e assemblée générale, ont voulu lors de leur rencontre, étudier des problèmes d'organisation et trouver, un centre unificateur, pour ainsi dire un dénominateur commun: la jeunesse.

Le thème développé est très beau et intéressant: « les exercices spirituels d'orientation des jeunes ». Nous vous en félicitons publiquement et vous encourageons spécialement; il est réconfortant pour Nous de constater qu'à travers les signes divers de confusion et de perplexité qui surgissent de toutes parts, il y a un courant secret, un fil caché, une armée réelle et forte de jeunes sérieux et généreux, qui savent réagir aux sollicitations extérieures, aux agressions du conformisme dominateur exprimés aujourd'hui dans les aberrations des modes idéologiques comme dans l'abaissement des moeurs; ils réagissent pour entrer en eux-mêmes, descendre au fond de leur conscience pour établir un colloque avec Dieu, une rencontre régénératrice avec le Christ, qui retrempe leur force et en fait le levain de la pâte, la lumière sur le candélabre, la ville située sur la montagne, selon le devoir que le concile

a tracé pour tous les chrétiens laïcs, afin qu'ils vivent leur propre vocation sacerdotale, prophétique et royale, semblables au Christ, pour le bien de leurs frères.

La fonction pédagogique, surnaturelle, religieuse des Exercices Spirituels croît en importance d'autant plus que la vie: 1) est absorbée par l'activité extérieure; 2) est intense et sans répit, et ne trouve que dans les loisirs et dans la récupération physique, repos et reprise de forces, mais sans réflexion personnelle; 3) rend les stimulants sensibles et malhonnêtes, urgents et plus nombreux.

Cela Nous réjouit particulièrement, Nous vous le répétons, que des prêtres, comme vous spécialisés dans l'indispensable pratique des Exercices Spirituels, maîtres valables de l'esprit, connaisseurs expérimentés des voies de Dieu, guides savants des âmes, vous consacriez votre temps, votre expérience et votre doctrine à une cause si importante et qui promet tant pour la fécondité éternelle de l'Eglise et sa mission éducatrice et sanctificatrice.

Votre mission est de haute valeur, difficile mais féconde, fatigante mais providentielle. Et en vous remerciant de tout ce que vous faites dans le domaine si ample et si magnifique des Exercices Spirituels, étendus, variés et multiples, Nous vous assurons de Notre appui dans Notre humble prière, qui demandera pour vous l'aide du Seigneur, *virtus ex alto*. Nous vous accordons spécialement Notre Bénédiction Apostolique.

4) **L'Eglise dans l'élan du Concile**

Allocution prononcée par le Saint-Père au cours de l'audience générale du 29 janvier 1969.

Le Concile n'est pas seulement un grand enseignement doctrinal; il est aussi une grande impulsion morale. Il offre à la pensée un cadre splendide de vérité et de foi, bien qu'il ne prétende pas en exposer une synthèse organique et complète; cependant en de nombreux endroits il se réfère aux sources scripturaires et aux authentiques traditions; mais en d'autres parties, il les explique et les développe, et dans sa totalité, et c'est ce qui nous pousse à le noter, il constitue une énergique impulsion pour agir.

Il est une doctrine et il est pour l'action. Il est dogmatique et il est moral. Il est pour la lumière des âmes et il est pour le renouvellement de leur activité pratique, soit personnelle soit communautaire.

Ainsi sont les intentions de l'Eglise conciliaire. Mais sont-elles comprises par tous et partout dans cette réalité? Qu'observons-nous? Votre bonne volonté est-elle satisfaite? Et celle de la grande communauté ecclésiale? Voici une grave question.

Impatience et intolérance

Nous avons noté deux réponses négatives. La première est celle de l'impatience, qui voudrait voir de suite réalisé ce que le Concile a souhaité. Cette impatience s'exprime parfois par de l'intolérance, lorsqu'on estime qu'il faille recourir à des applications immédiates, plus révolutionnaires que réformatrices, sans égard à la cohérence historique et logique, à des innovations à introduire dans la vie catholique. Et cette attitude pousse parfois à l'imprudence, à la légèreté, à la manie de la nouveauté pour la nouveauté, au mimétisme, à la mode de la contestation et à l'arbitrarie de la désobéissance. Il faut à ce propos repenser à l'économie du temps dans l'Evangile, laquelle n'est pas celle fulgurante et au fond commode du feu du ciel qui anéantit toute résistance, mais celle de la semence qui porte son fruit « en patience » et qui souvent dans le déroulement de son cours cache en elle le respect de la liberté, la méthode de la charité, la confiance non fataliste mais sage et clairvoyante dans l'action de Dieu unie à l'action de l'homme.

Savoir distinguer avant de juger

L'autre réponse négative est tout aussi complexe et exigerait une analyse psychologique minutieuse et intéressante. Pourquoi sous certains aspects, l'Eglise après le Concile ne se trouve-t-elle pas dans des conditions meilleures qu'avant? Pourquoi tant d'insubordinations, tant d'oublis des règles canoniques, tant de tentatives de sécularisation, tant de désirs d'assimiler la vie catholique à la vie profane, tant de crédit aux considérations sociologiques au lieu de considérations théologiques et spirituelles? Crise de croissance disent beaucoup...

Et ça l'est. Mais n'est-ce pas aussi une crise de foi? Une crise de confiance de quelques fils de l'Eglise dans l'Eglise elle-même? Il y en a qui, en scrutant ce phénomène alarmant, parlent d'un état d'âme de doute systématique et débilitant au sein du clergé et des fidèles. D'autres parlent d'impréparation, de timidité, de paresse. Il y en a qui vont même jusqu'à accuser de peur tant l'autorité ecclésiastique que la communauté des bons lorsque l'une et l'autre laissent prévaloir, sans rectifier, sans réagir, certains courants de désordre manifeste dans notre camp, et qui cèdent, presque par un complexe d'infériorité, à la prépondérance affirmée dans l'opinion publique par les puissants moyens de communication sociale, de thèses discutables et souvent pas du tout conformes à l'esprit du Concile lui-même, par crainte du pire, dit-on, ou pour ne pas paraître assez modernes et prêtes à la réforme souhaitée.

Mais Nous savons qu'il s'agit là de phénomènes limités, même s'ils sont réels et non négligeables. Nous savons que l'Eglise, dans son ensemble, montre aujourd'hui une vitalité extraordinaire, qui place notre époque parmi celles des plus fécondes de son histoire. Il est hors de doute que dans notre Eglise, si « contestée » du dehors et si travaillée à l'intérieur, il y a une immense réserve de bonne volonté et d'amour, dont nous sommes heureux de voir en vous, mes très chers fils, de dignes représentants.

Vous êtes volontaires et fidèles. Vous ne voulez pas demeurer inertes et passifs dans l'action que l'Eglise post-conciliaire a entrepris pour se rénover dans une meilleure adhésion à son origine évangélique et à son inspiration doctrinale, et pour mieux répondre aux exigences de sa mission dans le monde contemporain. Vous voulez faire croître jusqu'à la tension de la ferveur et de la générosité, la bonne volonté que vous portez dans votre cœur, et vous avez confiance que celui qui guide l'Eglise, à chaque niveau, ne décevra pas votre silencieuse et précieuse disponibilité. Le Seigneur soit avec vous!

Et tandis que nous goûtons le réconfort de cet authentique esprit ecclésial, nous l'encourageons avec notre promesse (que le Seigneur la garde!) de le reconnaître, de l'aider, de le servir et nous l'offrons à l'effusion de l'Esprit Saint avec notre Bénédiction Apostolique.

VII. SALESIENS DEFUNTS

Le Père Roland Adamovich

* à Pusztascentolörinc (Pest, Hongrie) le 7.2.1900, † à Budapest (Hongrie) le 10.12.1968, à 68 a., 33 de prof., 26 de sac.

A l'exemple de saint Matthieu, il laissa le guichet de sa banque pour suivre Jésus. Il entra dans la Congrégation à 23 ans.

Sa caractéristique fut sa profonde humilité dans ses rapports avec les autres. Il savait se faire aimer, spécialement des jeunes. Après la dispersion de 1950, il travailla comme aumônier dans plusieurs villages. Atteint de paralysie à la langue, puis d'un cancer aux poumons, il accomplit sereinement son sacrifice.

Le Père Pierre Baron

* à Piove di Sacco (Padoue) le 26.12.1913, † à Itajai (Brésil) le 19.12.1968, à 55 a., 35 de prof., 27 de sac.

Ses grandes qualités d'intelligence et de cœur, son sens de l'accueil et sa franchise souriante, le confirmèrent pendant 24 ans dans sa charge de Directeur. Plus qu'en paroles, c'est par l'exemple de sa vie qu'il savait convaincre.

Le Père Mario Biagini

* à Farnese (Viterbo, Italie) le 21.3.1912, † à Bellano (Italie) le 5.10.1968, à 56 a., 40 de prof., 29 de sac.

Homme d'étude et de vaste culture, professeur à l'université de Pavie, auteur d'ouvrages appréciés, il fut aussi le prêtre adonné au ministère de la parole et le confrère attaché à sa communauté qu'il savait égayer par son tempérament exubérant.

Le Père Hubert Blanchet

* à Chawensod (Turin, Italie) le 3.11.1888, † à Beyrout (Liban) le 4.9.1968, à 79 a., 59 de prof., 39 de sac.

Sous une apparence timide, il cachait une vie intérieure riche et ardente. Il se distingua, entre autre, par ses dons artistiques. Il mourut après une longue et douloureuse maladie qu'il supporta avec sérénité et courage.

Le Père Antonio Bonato

* à Fara Vicentina (Vicenza, Italie) le 9.12.1892, † à Vérone (Italie) le 24.11.1968, à 75 a., 57 de prof., 46 de sac.

« Don Toni », comme on l'appelait, fit preuve, jusqu'aux derniers instants, de cet enthousiasme spirituel et de cet optimisme salésien qu'il sut communiquer, pendant 25 ans, comme Maître des novices en Italie et en Hongrie, aux jeunes qui abordaient la vie religieuse.

Le Père Giuseppe Bononcini

* à Ranocchio Montese (Modena, Italie) le 8.4.1877, † à Abano Terme (Italie) le 1.7.1968, à 91 a., 73 de prof., 65 de sac.

Professeur d'Ecriture Sainte à Monteortone, il enseigna autant par l'ampleur de sa culture que par sa bonté. « C'est un traité vivant de l'amour de Dieu », disait-on de lui. Se lamenter, dénigrer, être inquiet pour l'avenir, étaient des choses inconnues chez lui.

Le Père Thomas Bordas

* à Barcelone (Espagne) le 26.12.1889, † à Turin (Italie) le 27.12.1968, à 79 a., 60 de prof., 51 de sac.

Après quelques années d'activité salésienne et sacerdotale en Espagne, il fut appelé à Turin comme directeur du « *Bulletin Salésien* » en langue espagnole. Il fut ensuite nommé responsable du bureau de la presse salésienne et de là il fut affecté au Secrétariat général et aux Archives. A travers ces différentes charges, qu'il occupa pendant 43 ans, il fit preuve de dévouement, de diligence et d'organisation. Il sut aussi s'attirer l'affectueuse admiration et la gratitude de tous.

Le Père Jean Butterfield

* à Dublin (Irlande) le 6.9.1916, † à Portlaoise (Irlande) le 6.10.1968, à 52 a., 29 de prof., 19 de sac.

Arrêté en pleine activité missionnaire, il dut quitter la Chine et retourner en Irlande pour refaire sa santé. Il passa les dernières années de sa vie dans un juvénat où il donna l'exemple d'une vie religieuse vécue dans la joie et la prière constante.

Le Père Joachim Cabello

* à Aguilar (Cordoue, Espagne) le 18.9.1902, † à Puerto Real (Espagne) le 5.1.1969, à 66 a., 45 de prof., 37 de sac.

Quelles qu'aient été les charges qui lui furent confiées, partout sa joie et sa simplicité témoignaient de son attachement au Maître.

Le Père Hector Carnevale

* à Gambold (Pavie, Italie) le 15.9.1892, † à Piosasco (Italie) le 8.12.1968, à 76 a., 47 de prof., 49 de sac.

Il choisit la vie salésienne, après avoir accompli ses études au Grand Séminaire de Vigevano. Il vécut à Ivrea, puis à Coat-an-Doch, au Canada et à la Maison Généralice à Turin. Partout, sa piété candide et fervente, au confessional ou en chaire, aidèrent à ranimer la foi de tous ceux qui faisaient sa connaissance.

Le Père Francesco Casaro

* à Palestro (Pavie, Italie) le 28.4.1888, † à Borgo San Martino (Italie) le 14.8.1968, à 80 a., 62 de prof., 53 de sac.

Prêtre pieux, bon et généreux, particulièrement sensible à la grandeur de Dieu et la beauté de sa Maison. Salésien passionné de Don Bosco, il sut communiquer son admiration à d'innombrables anciens élèves. Educateur averti et actif, il se donna à la cause des jeunes qu'il aimait avec le cœur d'un Don Bosco.

Le Père Carlo Charles

* à Montevideo (Uruguay) le 4.4.1886, † à Montevideo le 4.5.1969, à 82 a., 66 de prof., 59 de sac.

Son premier champ d'apostolat fut un « oratoire » auquel il consacra toutes ses énergies. Comme Directeur ou comme Curé, partout où il passait, il veilla à la beauté des locaux, mais ne se distingua pas moins par son sens de la vie commune et par son zèle sacerdotal.

Coad. César Dalmaso

* à Thiene (Vicenza, Italie) 13.11.1968, † 23.8.1968 à Ravenne (Italie), à 81 a., 62 de prof.

Il passa la plus grande partie de sa longue vie salésienne à Ravenne. Sa bonté et une profonde vie intérieure marquèrent profondément les innombrables élèves qui furent confiés à sa haute compétence professionnelle.

Le Père Romano Dalvit

* à Lujan de Cuyo (Mendoza, Argentine) le 25.5.1909, † à Salta (Argentine) le 12.10.1968, à 59 a., 40 de prof., 32 de sac.

Religieux humblement soumis à la Règle, propagateur ardent de la dévotion à Notre-Dame-Auxiliatrice, confesseur prudent et zélé, il jouissait d'une grande audience auprès des anciens élèves dont il était l'aumônier.

Le Père Jean-Baptiste Defilippi

* à San Benigno (Italie) le 2.2.1897, † à Cuorné (Italie) le 5.11.1968, à 71 a., 52 de prof., 45 de sac.

Il laisse l'exemple d'une vie salésiennement active, renforcée encore par son humilité et son influence sacerdotale exemplaire. Presque toute son activité, exception faite de son service militaire durant la première guerre mondiale, fut vouée à l'enseignement. Les innombrables anciens élèves qui accompagnèrent sa dépouille mortelle témoignèrent des liens de sympathie qu'il avait su tisser avec eux.

Coad. Louis Del Real

* à El Guamo (Bolívar, Colombie) le 2.2.1895, † à Barranquilla (Colombie) le 24.9.1968, à 73 a., 46 de prof.

Sa figure restera parmi nous comme un exemple du vrai coadjuteur salésien: attaché à la Congrégation, travailleur infatigable, aimant profondément la Vierge Auxiliatrice et Don Bosco.

Sous peu paraîtra une courte biographie qui le présentera comme modèle à nos confrères coadjuteurs.

Le Père Jean Duniec

* à Przemecramy (Kielce, Pologne) le 25.7.1907, † à Swiete (Pologne) le 20.11.1968, à 61 a., 44 de prof., 34 de sac.

Le Père Raoul Falconnet

* à General Rojo (Buenos Aires) le 3.10.1931, † le 3.10.1968 à Rosario (Argentine), à 37 a., 18 de prof., 9 de sac.

Il supporta avec résignation, sans cependant rien perdre de sa bonne humeur et de son sourire, les pénibles souffrances d'une longue maladie. Son désir aurait été de guérir et de travailler encore, mais il plut au Seigneur de le rappeler.

Le Père Louis Fassio

* à Valleandona (Asti, Italie) le 28.11.1898, † à Lima (Pérou) le 1.10.1968, à 69 a., 43 de prof., 36 de sac.

Il fut une figure salésienne de premier plan, comme en témoignent les nombreuses décorations qui lui furent attribuées en raison de son action éducative. Il ne se distingua pas moins par son zèle sacerdotal, soit en chaire soit au confessionnal.

L'abbé Louis Fernandez Olite

* à Falces (Navarre, Espagne) le 19.4.1944, † à Balaguer (Espagne) le 3.1.1969, à 24 a., 5 de prof.

Il en était à sa troisième année de stage, à la veille d'émettre ses vœux perpétuels, quand il fut victime d'un accident de la route. Il laisse le souvenir d'un confrère ardent au travail et toujours disponible.

Le Père Emmanuel Ferrando

* à Montevideo (Uruguay) le 16.4.1883, † le 1.11.1968 à Montevideo à 85 a., 66 de prof., 58 de sac.

Salésien à cent pour cent: pieux, charitable, soumis à la Règle; dépassant les autres par sa capacité de travail, et cela jusqu'à la fin de sa vie. Au cours des dernières années, il était confesseur, toujours disponible, malgré son infirmité. La veille de sa mort, il demanda l'Onction des Malades, « parce que — dit-il — demain je vais mourir ». Et c'est ce qui se produisit.

Le Père Joseph Förster

* à Rohren (Rhénanie, Allemagne) le 23.2.1903, † à Marienhausen (Allemagne) le 14.11.1968, à 65 a., 34 de prof., 21 de sac.

Il fit preuve d'un dévouement peu commun dans ses activités sacerdotales et salésiennes, spécialement auprès des jeunes et des

malades de sa paroisse. Il fut un homme foncièrement bon, un religieux exemplaire, un artisan de paix, un prêtre pieux et authentiquement salésien.

Le Père Antonio Giacone

* à Montaldo Roero (Cuneo, Italia) le 3.7.1897, † à Recife (Brésil) le 4.10.1968, à 71 a., 52 de prof., 45 de sac.

Il fut un missionnaire selon le vrai sens de « envoyé pour l'évangélisation ». Il travailla pendant 35 ans dans la mission du Rio Negro. Il aima profondément ses « indios » dont il avait appris à partager la vie. Ayant étudié leurs moeurs et leur langue, il publia plusieurs études sur eux.

Le Père Hyancinthe Gomez

* à Abaigar (Navarre, Espagne) le 11.9.1891, † à Campello (Espagne) le 16.12.1968, à 77 a., 53 de prof., 45 de sac.

Avec un zèle et dévouement indéfectibles, il s'adonna pendant de nombreuses années à l'apostolat de l'école et au saint ministère dans notre maison de Campobello où il passa presque toute sa vie salésienne. Il était très estimé auprès de la population pour son abnégation, pour sa charité et sa vie sacerdotale exemplaire. Durant les dernières années de sa vie, une douloureuse maladie le réduisit à l'inactivité. Il accepta cette souffrance en esprit de purification.

Coad. Ernest Grossi

* à Brembio (Milan, Italie) le 15.6.1902, † à Milan le 17.7.1968, à 66 a., 34 de prof.

A sa compétence de menuisier il voulut ajouter celle d'infirmier afin de pouvoir avoir l'occasion d'exercer plus directement la charité. C'est ainsi que, pendant une trentaine d'années, il fut le « bon samaritain », jusqu'au jour où, après sept mois d'une longue agonie, il s'éteignit dans l'infirmierie de notre institut de Milan.

Coad. Joseph Guzman

* à Naranjo (San José, Costa Rica) le 24.9.1886, † à Tegucigalpa (Honduras) le 30.9.1968, à 82 a., 47 de prof.

Il entra dans la Congrégation à 35 ans. Après avoir été maître d'école, il devint maître et guide de nombreuses âmes de jeunes, tant

au collège qu'à l'Oratoire de Tegucigalpa. Il fut un religieux exemplaire, un travailleur humble et infatigable.

Coad. Joseph Hanley

* à Mallow (Cork, Irlande) le 29.5.1881, † à Chertsey (Angleterre) le 15.1.1969, à 87 a., 30 de prof.

Cet humble et aimable coadjuteur se consacra à Don Bosco, à près de 60 ans. Il passa ensuite près de 30 ans dans la même maison salésienne, où comme infirmier il fit preuve d'un grand dévouement de piété simple et de bonne humeur.

Coad. Louis Irazabal

* à Montevideo (Uruguay) le 18.8.1897, † le 3.9.1968 à Montevideo, à 71 a., 51 de prof.

Il se distingua par ses dons artistiques, par l'accomplissement scrupuleux des devoirs de sa charge, et tout particulièrement par la fidélité aux pratiques de piété. Ses derniers instants firent l'édification de sa communauté.

Coad. Antoine Kenyeri

* à Graz (Styrie, Autriche) le 25.9.1893, † à München (Allemagne) le 12.11.1968, à 75 a., 44 de prof.

Il accomplit son travail du bureau avec soin, fidélité et bonne humeur, jusqu'au dernier jour de sa vie, malgré son grand âge et sa maladie de coeur. A ses moments libres, il s'occupait avec succès d'une association mariale. Il était aimé des confrères et des jeunes; c'était l'homme juste et fidèle, selon l'esprit de Don Bosco.

Le Père Joseph Kreslin

* à Srednja-Bistrica (Slovénie, Yougoslavie) le 26.2.1912, † à Bjelovar (Yougoslavie) le 4.12.1968, à 56 a., 37 de prof., 27 de sac.

Sa sérénité, sa cordialité envers tous, sa vie intérieure profonde étoffèrent son apostolat sacerdotal qui se déroula, pour la plus grande partie, parmi les étudiants en théologie, puis comme Maître des novices à Zelimje (Slovénie). Partout il témoigna de son attachement tout spécial à Don Bosco qu'il avait appris à aimer à Turin, au cours des premières années de sa vie salésienne.

Coad. Jean Kuhar

* à Bratonci-Murska (Slovénie, Yougoslavie) le 8.5.1899, † à Cerknica (Yougoslavie) le 10.1.1969, à 68 a., 12 de prof.

Coad. Vincent La Mela

* à Adorno (Catania, Italie) le 22.7.1894, † à Modica (Italie) le 3.1.1969, à 74 a., 49 de prof.

Au cours de toute sa vie salésienne il se distingua par sa simplicité, son ardeur au travail et sa délicatesse dans les rapports avec les autres. Toujours disponibles et serein quand l'obéissance le destinait à une autre maison, même si cela exigeait de lui un grand détachement. Partout il laisse le souvenir d'un confrère profondément bon et pieux.

Le Père Mariano Mallada

* à Huesca (Espagne) le 12.10.1900, † à Balaguer (Espagne) le 3.1.1969, à 68 a., 51 de prof., 42 de sac.

Caractère aimable, imprégné d'une grande piété mariale, il déploya son intense activité comme catéchiste dans nos maisons d'Alicante, de Barcelone et de Pampelune, puis comme confesseur et aumônier des coopérateurs salésiens à Saragosse.

Coad. Stanislas Marszalek

* à Radziszow (Krakow, Pologne) le 8.11.1917, † à Oswiecim (Pologne) le 15.8.1968, à 50 a., 30 de prof.

Le Père Antoine Martinez de Haro

* à Dolar (Grenade, Espagne) le 14.7.1892, † à Pozoblanco (Espagne) le 26.12.1968, à 76 a., 58 de prof., 50 de sac.

Durant sa longue vie salésienne il se distingua toujours par son ardeur au travail, sa piété profonde, son attachement sincère aux choses salésiennes. Grâce à son affabilité il s'attira la sympathie de tous ceux qui entrèrent en contact avec lui. Il passa les 17 dernières années de sa vie à Pozoblanco. On aimait recourir à lui, comme à un père ou comme à un ami, pour dissiper un doute, pour demander une orientation pour sa vie, pour trouver un soulagement. Après lui avoir donné le diplôme de citoyen d'honneur, la municipalité de Pozoblanco dédia une rue à sa mémoire.

Mgr. Pierre Massa

* à Cornigliano Ligure (Italie) le 29.6.1880, † à Rio de Janeiro (Brésil) le 15.9.1968, à 88 a., 69 de prof., 63 de sac., 21 Préfet Apostolique, 27 Evêque d'Ebron.

Mgr. Massa fut une figure caractéristique du monde salésien missionnaire, soit comme Préfet Apostolique, soit comme Administrateur Apostolique de la Prélature du Rio Negro et de Porto Velho. Il avait des dons d'organisateur génial et courageux, mais son inspiration et sa constance dans le travail étaient fondées surtout sur sa piété et son détachement des biens terrestres. Son programme d'action missionnaire comportait deux temps: d'une part, son activité sur le territoire même de sa mission; d'autre part, dans la capitale, ses démarches pour se procurer les soutiens matériels. Là où d'autres avaient précédemment échoué, Mgr. Massa réussit à faire fleurir une vie imprégnée de christianisme et de civilisation. Il ne fut pas toujours compris, mais le succès de son oeuvre valida sa stratégie missionnaire.

Le Père Raphaël Mathias

* à Muno (Luxembourg) le 12.6.1910, † à Tienen (Belgique) le 16.10.1968, à 58 a., 38 de prof., 29 de sac.

Il s'était rendu au Congo en 1940. Une maladie du coeur le réduisit, au cours de ces dernières années, à une inactivité presque complète, Sous des apparences souvent rudes se cachait cependant un coeur d'or.

Le Père François Mc Cormick

* à Drumquin (Ulster, Irlande) le 12.5.1881, † à Guildford (Grande-Bretagne) le 30.10.1968, à 87 a., 59 de prof., 51 de sac.

Avec cet excellent confrère disparaît un des Salésiens les plus âgés de la Province de Londres. Il s'est adonné presque toute sa vie au ministère paroissial, où il se montra un pasteur avisé et plein de bon sens, au jugement sûr et équilibré, toujours attentif aux intérêts et aux besoins du troupeau qui lui était confié.

Coad. Angelo Nicoletti

* à Fanano (Modena, Italie) le 28.2.1887, † à La Plata (Argentine) le 3.11.1968, à 81 a., 58 de prof.

Il se dédia avec ardeur et compétence à son travail de professeur et d'éducateur. Bien qu'il ait été contraint d'interrompre les études qui

l'auraient mené au sacerdoce, il fit toujours prevue du même enthousiasme dans la vie religieuse et ne cessa jamais de l'approfondir.

Le Père Joseph Oberti

* à Paysandú (Uruguay) le 4.2.1884, † à Montevideo (Uruguay) le 25.5.1968, à 84 a., 63 de prof., 59 de sac.

Il fut un des fondateurs du scolasticat de théologie de Manga (Uruguay). Dans ses diverses charges de professeur, d'aumônier d'un orphelinat, de Directeur, de Curé ou d'aumônier des anciens élèves, il sut partout faire preuve de son dévouement. Ses funérailles donnèrent lieu à une grande démonstration de reconnaissance.

Le Père Louis Pasinelli

* à Fonteno (Bergamo, Italie) le 22.11.1911, † São Paulo (Brésil) le 4.1.1969, à 57 a., 35 de prof., 26 de sac.

Il passa toute sa vie salésienne aux avant-postes de la mission du Rio Negro. De tempérament joyeux, il apportait partout une note de joie et de sérénité inégalable. Les souffrances qui il eut à affronter ne réussirent jamais à le détourner de son travail.

Coad. Raphaël Patlan

* à Guanajuato (Mexique) le 26.8.1898, † à Mexico le 26.5.1968, à 69 a., 40 de prof.

Coadjuteur humble, pieux, travailleur. On aurait dit qu'il s'était fixé d'obéir en tout de d'être toujours content, même dans les emplois réputés pénibles et peu attrayants.

Le Père Louis Achille Pilotto

* à Torreselle (Padoue, Italie) le 15.2.1907, † à Martina Franca (Taranto, Italie) le 30.11.1968, à 61 a., 36 de prof., 28 de sac.

Il brilla par la clarté de son intelligence, l'énergie et la constance de sa volonté, sa sincérité et la cohérence absolue entre ses principes et ses actions.

On a dit de lui: don Pilotto fut un chrétien qui croyait vraiment, un prêtre pour qui la messe était l'idéal de sa vie. C'était un vrai fils de Don Bosco, qui, de toutes ses forces, a servi la Congrégation et qui a su former confrères et jeunes à une vie chrétienne fortement engagée.

Il exigeait beaucoup, comme supérieur et comme éducateur, mais il

savait aussi faire preuve de compréhension. Sa vie irréprochable était un stimulant pour tous.

Le Père Jean Piotrowski

* à Orenbourg (Russie) le 29.1.1907, † à Warsovie (Pologne) le 16.10.1968, à 61 a., 41 de prof., 30 de sac.

Prêtre exemplaire, renommé pour ses talents de prédicateur, il se distingua par son ardeur au travail, son sens du devoir et de l'ordre. Comme membre du Conseil provincial et comme procureur il rendit de grands services à la Congrégation et à de nombreuses congrégations de religieuses.

Le Père Jean Piron

* à Piove di Sacco (Padoue, Italie) le 6.3.1887, † à Cuorgnè (Italie) le 27.11.1968, à 81 a., 56 de prof., 46 de sac.

D'abord missionnaire au Venezuela, sa santé le contraignit ensuite à revenir en Italie. Sa franchise et sa grande compréhension en firent un confesseur très apprécié.

Le Père Edouard Potier

* à Marche (Namur, Belgique) le 23.9.1892, † à Waha (Belgique) le 8.12.1968, à 76 a., 55 de prof., 48 de sac.

A travers les nombreuses charges qui lui furent confiées, il manifesta partout son attachement à l'Eglise et au Pape.

Le Père Jean Ramon

* à Dottignies (Belgique) le 23.1.1906, † à Liège (Belgique) le 11.10.1968, à 62 a., 42 de prof., 33 de sac.

Le P. Ramon fut un excellent professeur, mais surtout un vrai éducateur, qui par ses qualités de prêtre sut agir profondément sur l'esprit de ses élèves, des groupes d'Action Catholique, des communautés religieuses ou des paroissiens. Ses confrères purent également apprécier sa bonté envers tous.

Le Père Vincent Razzetti

* à Pino Torinese (Turin, Italie) le 2.11.1896, † à Montevideo (Uruguay) le 2.8.1968, à 71 a., 54 de prof., 45 de sac.

Dans sa vie de prêtre, il réserva une part spéciale aux jeunes de la

périphérie pauvre des villes. Les dernières années de sa vie le virent comme confesseur dans les divers collèges de Montevideo, où jeunes et confrères apprécièrent beaucoup sa direction spirituelle.

Le Père Charles Rémi

* à Uccle (Brabant, Belgique) le 11.4.1906, † à Toulon (France) le 4.10.1968, à 62 a., 39 de prof., 32 de sac.

Entré dans la Congrégation à l'âge mûr, il consacra les meilleures énergies de sa vie sacerdotale aux missions du Congo, où il travailla pendant 20 ans. Rentré en Europe en 1954, il fit partie de la Province de Lyon, où il laisse le souvenir d'un prêtre zélé et d'un bon religieux.

Le Père Joseph Riasol

* à Pergamino (Buenos Aires, Argentine) le 17.6.1925, † à Corrientes (Argentine) le 2.12.1968, à 43 a., 21 de prof., 10 de sac.

Bien que de santé plutôt précaire, il put cependant mener à bien diverses charges. Il eut particulièrement à coeur le bien spirituel et matériel des gavroches de Corrientes.

Le Père Karl Schmidt

* à Zweibrücken (Sarre, Allemagne) le 2.6.1904, † à München le 13.5.1968, à 63 a., 45 de prof., 36 de sac.

Le Père Guy Sgroi

* à Rosario (Argentine) le 15.8.1929, † à Corrientes le 2.12.1968, à 39 a., 22 de prof., 13 de sac.

Doté d'une belle intelligence, il fit fructifier les talents reçus du Seigneur en se dévouant au profit de la jeunesse universitaire et des anciens élèves.

Le père Joseph Šimončič

* à Hrnčiarovce (Bratislava, Tchécoslovaquie) le 7.2.1907, † à Beckov (Slovaquie) le 25.10.1968, à 61 a., 42 de prof., 33 de sac.

Tant qu'il put travailler librement, il sut créer au milieu de sa communauté des jeunes et de ses paroissiens un vrai climat de famille. Par la suite, il supporta avec fermeté les tribulations du camp de concentration et les douleurs d'une longue maladie.

Le Père Paul Széliga

* à Uriburu (Pamp, Argentine) le 29.11.1913, † à Corrientes le 2.12.1968, à 55 a., 36 de prof., 27 de sac.

Dans toutes ses charges il se distingua toujours par son zèle sacerdotal. Fondateur de la maison de Concepción (Argentine) il sut imprimer à cette oeuvre une orientation nettement pastorale. Il mourut noyé alors qu'il portait secours à l'un de ses confrères.

Le Père Jean Theeuwis

* à Overpelt (Limbourg, Belgique) le 12.10.1897, † à Saint Truiden (Belgique) le 28.11.1968, à 71 a., 44 de prof., 37 de sac.

Prêtre zélé qui se mit humblement au service de l'Eglise et de la Congrégation. A 50 ans, il partit comme missionnaire pour l'Assam. Il savait admirer la bonté de Dieu en contemplant la beauté de la nature. L'ardeur au travail et la prière assidue furent les deux composantes de sa vie.

Le Père Primo Turella

* à Albaredo d'Adige (Italie) le 2.5.1912, † à São Paulo (Brésil) le 4.11.1968, à 56 a., 32 de prof., 22 de sac.

Le Père Ruben Uguccione

* à Castelluccio di Montese (Modena, Italie) le 10.6.1894, † à Turin-Crocetta, le 7.12.1968, à 74 a., 56 de prof., 47 de sac.

Dans l'éloge funèbre, notre Recteur Majeur définit don Ruben comme « un serviteur de Dieu et de la Madonne ». Outre ses 18 années de directorat à la Maison Généralice, il fut aussi Recteur de la Basilique Notre-Dame-Auxiliatrice à Turin, où il eut l'occasion de déployer son attachement aux choses salésiennes et son intérêt pour la vie du sanctuaire.

Ce fut un homme de foi qui vécut avec simplicité, humilité et prévenance les charges de sa vie salésienne.

Coad. Joseph Valtolina

* à Robbiate (Côme, Italie) le 27.5.1911, † à Haad Yai (Thaïlande) le 8.10.1968, à 57 a., 32 de prof.

Il dépensa les 32 années de sa vie religieuse comme missionnaire en Thaïlande. Il fut aimé de tous pour son optimisme, pour son esprit

de prière, pour son zèle et pour la cordialité de son obéissance: un vrai salésien selon l'esprit de Saint Jean Bosco. Il mourut dans l'avion qui devait le transporter de toute urgence à l'hôpital de Bangkok.

Le Père Guillaume Wilcock

* à Preston (Lancaster, Grande-Bretagne) le 3.6.1893, † à Manchester le 16.10.1968, à 75 a., 53 de prof., 45 de sac.

Vocation adulte, homme de foi, de prière simple et solide, il se distingua surtout par sa ponctualité exemplaire, son esprit de travail et sa charité sans distinction. Les anciens élèves et les coopérateurs, auprès desquels il se dévoua beaucoup, témoignèrent tout particulièrement leur reconnaissance.

Le Père Antoine Zarl

* à Einsereich (Autriche) le 20.4.1906, † à San Salvador (El Salvador) le 21.9.1968, à 62 a., 37 de prof., 27 de sac.

Prêtre humble et zélé, il travailla toujours dans des écoles populaires et dans les « oratoires ». La municipalité de San Salvador reconnut ses mérites en lui attribuant une distinction habituellement réservée aux grands bienfaiteurs. Le Seigneur permit qu'il endurât une longue et douloureuse maladie qui aura certainement hâté et augmenté la récompense éternelle.

1° Elenco 1969

N.	COGNOME E NOME	LUOGO DI NASCITA	DATA DI NASC. E MORTE	ETÀ	LUOGO DI M.	ISP.
1	Sac. ADAMOVICH Rolando	Pusztaszentlőrinc (H)	7.2.1900	10.12.1968	68	Budapest (H) Un
2	Sac. BARON Pietro	Pieve di Sacco (I)	26.12.1913	19.12.1968	55	Isajai (BR) PA
3	Sac. BIAGINI Mario	Farnese (I)	21.3.1912	5.10.1968	56	Bellano (I) Lo
4	Sac. BLANCHET Uberto	Chawensod (I)	3.11.1888	4.9.1968	79	Beirut (RL) Or
5	Sac. BONATO Antonio	Fara Vicentina (I)	9.12.1892	24.11.1968	75	Verona (I) Vr
6	Sac. BONONCINI Giuseppe	Ranocchio Montese (I)	8.4.1877	1.7.1968	91	Abano Terme (I) Vr
7	Sac. BORDAS Tommaso	Barcelona (E)	26.12.1889	27.12.1968	79	Torino (I) Cn
8	Sac. BUTTERFIELD Giovanni	Dublin (EIR)	6.9.1916	6.10.1968	52	Ballinakill (EIR) Ig
9	Sac. CABELLO Gioachino	Aguilar (E)	18.9.1902	5.1.1969	66	Puerto Real (E) Se
10	Sac. CARNEVALE Ettore	Gambold (I)	15.9.1892	8.12.1968	76	Piossasco (I) Cn
11	Sac. CASARO Francesco	Palestro (I)	28.4.1888	14.8.1968	80	B. S. Martino (I) No
12	Sac. CHARLES Carlo	Montevideo (U)	4.4.1886	4.5.1968	82	Montevideo (U) U
13	Coad. DALMASO Cesare	Thiene (I)	13.11.1886	23.8.1968	81	Ravenna (I) Ad
14	Sac. DALVIT Romano	Luján de Cuyo (RA)	25.5.1909	12.10.1968	59	Salta (RA) Cr
15	Sac. DEFILIPPI Giov. Bartista	S. Benigno (I)	2.2.1897	5.11.1968	71	Courgnè (I) Sb
16	Coad. DEL REAL Luigi	El Guamo (CO)	2.2.1895	24.9.1968	73	Barranquilla (co) Md
17	Sac. DUNIEC Giovanni	Przemecrany (PL)	25.7.1907	20.11.1968	61	Swiete (PL) Kr
18	Sac. FALCONNET Raul	General Rojo (RA)	3.10.1931	3.10.1968	37	Rosario (RA) Rr
19	Sac. FASSIO Luigi	Valleandona (I)	28.11.1898	1.10.1968	69	Lima (PE) Pe
20	Ch. FERNANDEZ Luigi (Oltre)	Falces (E)	19.4.1944	3.1.1969	24	Balaguer (E) Va
21	Sac. FERRANDO Emanuele	Montevideo (U)	16.4.1883	2.11.1968	85	Montevideo (U) U
22	Sac. FÖRSTER Giuseppe	Rohren (D)	23.2.1903	14.11.1968	65	Marienhäusen (D) Kù
23	Sac. GIACONE Antonio	Montaldo Roero (I)	3.7.1897	4.10.1968	71	Recife (BR) Mn
24	Sac. GOMEZ Giacinto	Abáigar (E)	11.9.1891	6.12.1968	77	Campello (E) Va
25	Coad. GROSSI Ernesto	Brembio (I)	15.6.1902	17.7.1968	66	Milano (I) Lo
26	Coad. GUZMAN Giuseppe	Naranjo (CR)	24.9.1886	30.9.1968	82	Tegucigalpa (H) CA
27	Coad. HANLEY Giuseppe	Mallow (EIR)	29.5.1881	15.1.1969	87	Chertsey (GB) Ig
28	Coad. IRAZABAL Luigi	Montevideo (U)	18.8.1897	3.9.1968	71	Montevideo (U) U
29	Coad. KENYERI Antonio	Graz (A)	25.9.1893	12.11.1968	75	München (D) Mü

30	Sac.	KRESLIN Giuseppe	Srednja Bistrica (YU)	26.2.1912	4.11.1968	56	Bjelovar (YU)	Ju
31	Coad.	KUHAR Giovanni	Brattonci (YU)	8.5.1899	10.1.1968	68	Cerknica (YU)	Ju
32	Coad.	LA MELA Vincenzo	Adorno (I)	22.7.1894	3.1.1969	74	Modica (I)	Sc
33	Sac.	MALLADA Mariano	Huesca (E)	12.10.1900	3.1.1969	68	Baguer (E)	Va
34	Coad.	MARSZALEK Stanislaw	Radziszów (PL)	8.11.1917	15.8.1968	50	Oświęcim (PL)	Kr
35	Sac.	MARTINEZ Ant. (Haro)	Dolar (E)	14.7.1892	26.12.1968	76	Pozoblanco (E)	Cb
36	Mons.	MASSA Pietro	Cornigliano Ligure (I)	29.6.1880	15.9.1968	88	Rio de Jan. (BR)	BH
37	Sac.	MATHIAS Raffaele	Muno (L)	12.6.1910	16.10.1968	58	Tirlemont (B)	AC
38	Sac.	MCCORMICK Francesco	Drumquinn (EIR)	12.5.1881	30.10.1968	87	Guildford (GB)	Ig
39	Coad.	NICOLETTI Angelo	Fanano (I)	28.2.1887	3.11.1968	81	La Plata (RA)	LP
40	Sac.	OBERTI Giuseppe	Payasandú (U)	4.2.1884	25.5.1968	84	Montevideo (U)	U
41	Sac.	PASINELLI Luigi	Fonteno (I)	22.11.1911	4.1.1969	57	S. Paulo (BR)	Mn
42	Coad.	PATLAN Raffaele	Guanajuato (MEX)	26.8.1898	26.5.1968	69	México, (D.F.)	Me
43	Sac.	PILOTTO Luigi A.	Torreselle (I)	15.2.1907	30.11.1968	61	Martina F. (I)	Vr
44	Sac.	PIOTROWSKI Giovanni	Orenburg (SU)	29.1.1907	16.10.1968	61	Warszawa (PL)	Ló
45	Sac.	PIRON Giovanni	Piove di Sacco (I)	6.3.1887	27.11.1968	81	Courgné (I)	Sb
46	Sac.	POTIER Edoardo	Marche (B)	23.9.1892	8.12.1968	76	Waha (B)	Lb
47	Sac.	RAMON Giovanni	Dottignies (B)	23.1.1906	11.10.1968	62	Liège (B)	Lb
48	Sac.	RAZZETTI Vincenzo	Pino Torinese (I)	2.11.1896	2.8.1968	71	Montevideo (U)	U
49	Sac.	REMI Carlo	Uccle (B)	11.4.1906	4.10.1968	62	Toulon (F)	Ly
50	Sac.	RIASOL Giuseppe	Pergamino (RA)	17.6.1925	2.12.1968	43	Corrientes (RA)	Rr
51	Sac.	SCHMIDT Carlo	Zweibruken (D)	2.6.1904	13.5.1968	63	München (D)	Mü
52	Sac.	SGROI Vito	Rosario (RA)	15.8.1929	2.12.1968	39	Corrientes (RA)	Rr
53	Sac.	SIMONCIC Giuseppe	Hrnjariove (CS)	7.2.1907	25.10.1968	61	Becker (CS)	Sl
54	Sac.	SZALAY Geysa	Kapuvár (H)	16.1.1922	16.9.1968	46	Szombathely (H)	Un
55	Sac.	SZELIGA Paolo	Uriburu (RA)	29.11.1913	2.12.1968	55	Corrientes (RA)	Rr
56	Sac.	THEEUWIS Giovanni	Overpelt (B)	12.10.1897	28.11.1968	71	St. Truiden (B)	Wo
57	Sac.	TURELLA Primo	Alberedo d'Adige (I)	2.5.1912	4.11.1968	56	S. Paulo (BR)	CG
58	Sac.	UGUCCIONI Ruben	Castelluccio di Montese (I)	10.6.1894	7.12.1968	74	Torino (I)	Cn
59	Coad.	VALTOLINA Giuseppe	Robbiate (I)	27.5.1911	8.10.1968	57	Haad Yai (SM)	Th
60	Sac.	WILCOCK Guglielmo	Preston (GB)	3.6.1893	16.10.1968	75	Manchester (GB)	Ig
61	Sac.	ZARL Antonio	Einsereich (A)	20.4.1906	21.9.1968	62	S. Sal. (El S.)	CA

